

# EXCELSIOR

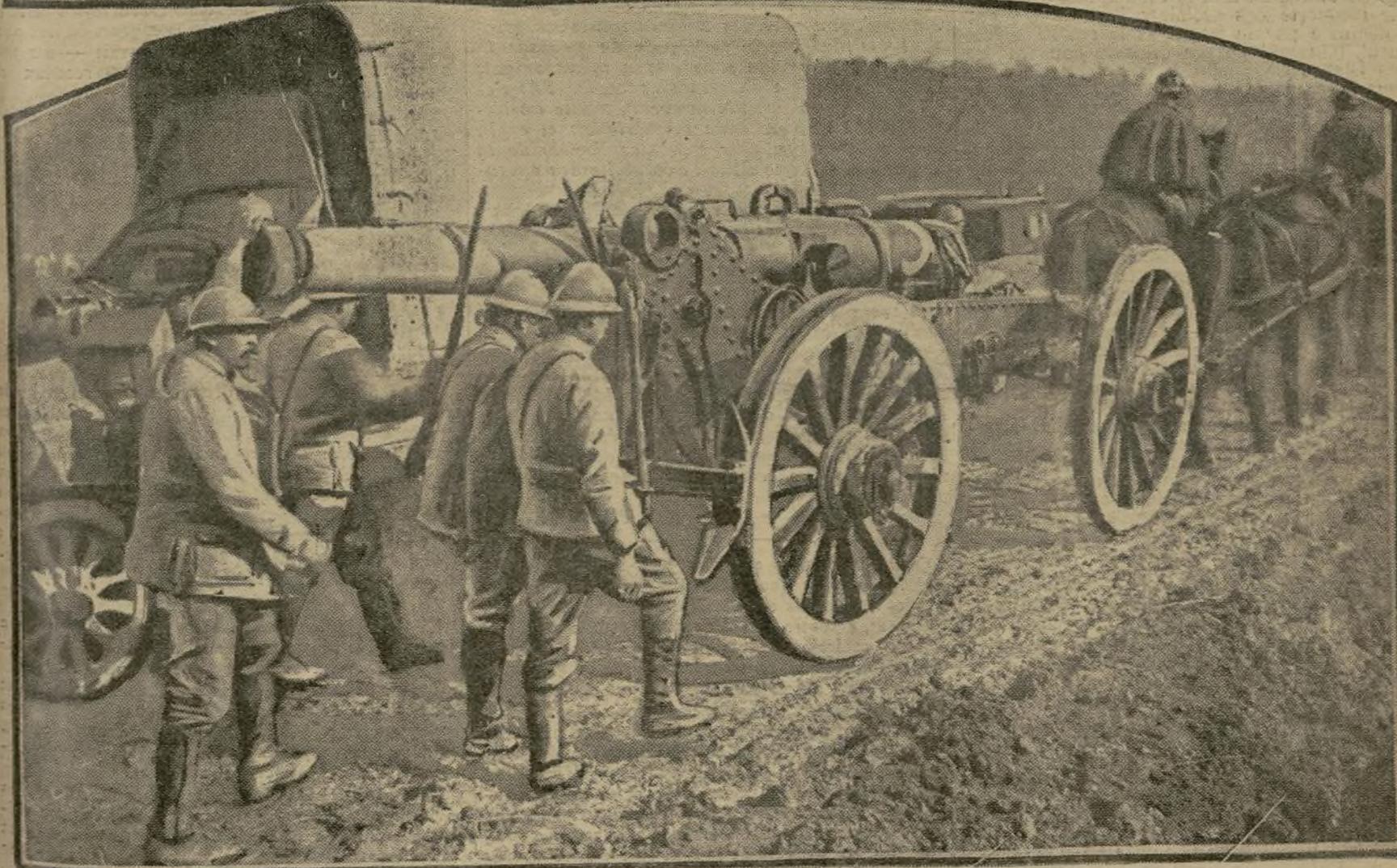
## Journal Illustré Quotidien

ABONNEMENTS (du 1<sup>er</sup> ou du 16 de chaque mois)  
France... Un an, 35 fr. 6 mois, 18 fr. 3 mois, 10 fr.  
Étranger. Un an, 70 fr. 6 mois, 36 fr. 3 mois, 20 fr.  
On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste  
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Adresser toute la correspondance  
à l'ADMINISTRATEUR D'Excelsior  
88, avenue des Champs-Élysées, PARIS  
Téléph. : WAGRAM 57-44, 57-45  
Adresse télégraph. : EXCEL-PARIS

Informations - Littérature - Sciences - Arts - Sports - Théâtres - Éléances

### A Verdun - Encore des canons, toujours des canons !



On sait, aujourd'hui, que le bilan de la victoire de Verdun se traduit par 11.387 prisonniers, 115 canons, 107 mitrailleuses et 44 « minnenwerfer ». Magnifique résultat dû à la vaillance de nos poilus et aussi à la formidable préparation de notre artillerie. Pourtant, malgré l'étendue de nos moyens de défense, c'est en nombre considérable que s'ajoutent, là-bas, les canons aux canons, tels que ceux-ci, photographiés sur le chemin de la cité meurtrie, peu avant la dernière attaque.

## La légende musulmane de saint Louis

Jeudi dernier, il y eut à la Sorbonne une enthousiaste cérémonie en l'honneur de notre France islamique et de Si Kadour Ben Ghabrit qui revient de la Mecque, où il fut envoyé en mission auprès du Grand Chérif. Il raconta lui-même son voyage d'une façon concise, spirituelle, élégante, tout en souhaitant qu'un jour l'amitié entre Français et Musulmans devienne si forte qu'on puisse parler en arabe devant un auditoire parisien.

Puis, M. Louis Marin exalta nos troupes d'Afrique, composées pour la plupart d'engagés volontaires, et rappela combien, de tout temps, depuis Haroun-al-Rachid et Charlemagne, et surtout durant les croisades, où cependant les deux races se guerroyaient, furent admiratifs et bellement sympathiques (si j'ose m'exprimer ainsi) les rapports des Sarrasins et des Francs, ces deux peuples de chevaliers. Il nous parla aussi de saint Louis, qui, ayant vécu au milieu des Infidèles, sut leur inspirer un tel respect qu'ils venaient souvent en appeler à sa justice.

Mais ce que M. Louis Marin ne sait peut-être pas — il en est tout excusé — c'est une légende arabe qui fait du « roi très chrétien » un saint musulman du nom de Sidi Bou Saïd, ce qui veut dire le « Père des Lions » (il est ainsi appelé dans les annales sarrasines à cause de son propre courage et de la vaillance de ses chevaliers) et qui le couche à jamais sous la coupole d'une mosquée où viennent prier autour de son sépulchre les Fils, précisément, des Infidèles qu'il combattait.

Elle me fut contée, cette légende, par un chérif tunisien, sur la terrasse d'un café maure voisin de la célèbre mosquée même, dans la petite ville blanche qui a pris le nom de son saint, à Sidi Bou Saïd, et dont l'accès — tant est sacré le tombeau maraboutique — fut rigoureusement interdit, avant notre occupation, à tous les sujets de la chrétienté.

Elle me fut contée, cette légende, par un chérif tunisien, sur la terrasse d'un café maure voisin de la célèbre mosquée même, dans la petite ville blanche qui a pris le nom de son saint, à Sidi Bou Saïd, et dont l'accès — tant est sacré le tombeau maraboutique — fut rigoureusement interdit, avant notre occupation, à tous les sujets de la chrétienté.

Elle me fut contée, cette légende, par un chérif tunisien, sur la terrasse d'un café maure voisin de la célèbre mosquée même, dans la petite ville blanche qui a pris le nom de son saint, à Sidi Bou Saïd, et dont l'accès — tant est sacré le tombeau maraboutique — fut rigoureusement interdit, avant notre occupation, à tous les sujets de la chrétienté.

Mais l'histoire ne se termine pas là. Il paraît que le roi avait amené avec lui de France une de ses filles, dont le nom occidental, trop difficile sans doute, n'a pas été transmis. Cette princesse, guidée par Allah, découvrit la retraite de son père, se convertit également à l'Islam, prit le nom de Chérifa et vécut saintement entre les deux marabouts. Mais cœur de femme, en tout pays, est chose changeante et fragile. Un jour un chevalier franc, en se promenant sur le rivage de Carthage, s'égarant du côté de la demeure de Chérifa. Comme elle était encore jeune, et lui beau, ils s'éprirent l'un de l'autre, se marièrent en secret, puis, gagnant le port, ils s'embarquèrent sur un vaisseau afin de retourner en France et d'apprendre à la chrétienté la survivance de son roi. Mais Sidi Drift s'aperçoit de la disparition de la princesse. Vite, il jette sa natte de prière sur la mer. La natte devient un bateau; son burnous devient une voile; il rattrape les fugitifs, noie le mécréant et ramène Chérifa, toute repentante, vers l'ermitage de son père. On annule son union avec le chevalier, on la marie à un émir musulman. Elle est une épouse soumise et heureuse, et, comme dans toutes les histoires qui finissent bien, elle a beaucoup d'enfants. Or, par respect pour son origine royale c'est son nom que portera sa descendance, et c'est ainsi que toute la noblesse musulmane

appartient à la grande famille des « Chérif ». Et mon ami tunisien qui me conta cette histoire, dans la petite ville blanche du « Père des Lions », se targue lui-même d'avoir dans ses veines arabes un peu du sang d'un roi franc.

Le conte n'est-il pas joli dans sa naïveté, et ne croyez-vous pas qu'il soit utile de le rappeler aujourd'hui où tant de soldats musulmans ont versé leur sang pour nous; où, dans les choes des batailles, se dressent, fraternels, pour abattre les vantaux boches, les « lions » de France et d'Afrique, ces chevaliers de toujours?

Myriam Harry.

## Ce que l'on dit

### En attendant...

*Les « propositions » de paix faites par l'Allemagne n'étaient qu'une tentative d'empoisonnement, comme l'a dit M. Briand, et rien de plus. Ce ne sont pas aujourd'hui les seuls Alliés qui en ont le sentiment très net : ce sont les neutres eux-mêmes.*

*Ils ne pouvaient faire autrement que de s'en rendre compte, en constatant qu'aucune condition n'était précisée, que les puissances ennemies restaient dans le vague, et paraissaient décidées à demeurer dans cette obscurité.*

*Et les neutres, qui voient l'Allemagne de plus près que nous, qui y entretiennent des observateurs diplomatiques, y ont conservé des banquiers, des hommes d'affaires, des nationaux de toutes sortes qui sont en contact avec toutes les classes de la population allemande et autrichienne, se rendent un compte très exact des motifs de cette manifestation.*

*L'Allemagne est provisoirement victorieuse en Roumanie; elle tient ailleurs sur ses tranchées. Mais elle n'en est pas moins dans une situation difficile. La conscription civile à laquelle elle vient d'avoir recours est une grosse affaire qui peut accentuer chez elle un mécontentement encore latent, mais qui grandit. Le blocus n'empêche pas de vivre, mais il décourage moralement. Le monde des affaires souhaite franchement la paix, même sans annexions d'aucune sorte. Si la guerre continuait, on pourrait bien, pensent les sages, ne plus retrouver jamais une situation aussi favorable. Mais, d'autre part, les milieux militaires pressent les dirigeants politiques de pousser la guerre sous-marine sans aucun ménagement; le déchaîner les sous-marins contre l'Angleterre avec une férocité nouvelle, même au risque d'une rupture avec l'Amérique; et enfin aller jusqu'aux plus extrêmes limites de la barbarie chimique dans la conduite des opérations.*

*Pour garder en main les sujets de l'intérieur qui en ont assez, et pour convaincre les neutres qu'on ne pourra pas faire autrement que d'en arriver à ces mesures violentes, il a fallu lancer ces vagues propositions de paix.*

*Il reste à se demander s'il ne serait pas de bonne politique, pour les Alliés, d'y répondre par l'énonciation très claire des deux ou trois principes essentiels qu'ils considèrent comme devant former la seule base acceptable de paix. Les neutres les approuveraient certainement. Quant à l'Allemagne, elle n'y répondrait pas et n'y pourrait répondre. Et son désarroi intérieur, ainsi que celui de l'Autriche, en serait accru.*

Pierre Mille.

Quelques esprits, qui sont peut-être des esprits sages, suggèrent que l'idée d'armer de canons les navires marchands est une idée du monde à l'envers. Ils disent, en outre, que l'ennemi, averti de cette disposition radicale, coulera désormais sans avertissement tout ce qu'il rencontrera, navires de guerre ou de commerce, armés ou non, alliés ou neutres.

Ils vont jusqu'à dire qu'au lieu de militariser le plus grand nombre possible de navires d'industrie, en les rendant ainsi inutilisables pour l'exploitation de la maîtrise de la mer, il serait bien préférable de multiplier les navires marchands et de commercialiser tous les navires de guerre capables de porter des marchandises. « Jamais, assurent-ils, la perte de quelques vapeurs marchands faisant leur métier de vapeur marchand ne sera aussi préjudiciable que la désaffectation de toute notre marine marchande et son adaptation à la chasse du sous-marin. »

C'est une thèse qui peut se résumer ainsi : le mal que fait le sous-marin au commerce des Alliés n'est

rien en comparaison de celui qu'ils s'infligent à eux-mêmes pour le combattre.

Thèse curieuse, et que des spécialistes estiment non dénuée de bon sens.

\*\*\*

Les socialistes s'embourgeoisent.

Dans le vaste et luxueux hôtel de la place de la République, où la Fédération de la Seine tint dimanche son congrès, on les vit accepter avec condescendance les indications d'un personnel bien stylé. A peu près tous portaient des complets dont la coupe impeccable dénotait le bon faiseur; les minoritaires, zimmerwaldiens et autres, étaient particulièrement élégants.

— Où sont les cravates rouges d'antan ! murmurait, mélancolique, un vieux révolutionnaire.

M. Marcel Sembat avait arboré un superbe feutre « gris taupe », qui fit sensation, mais éveilla la défiance du « camarade concierge » préposé, à l'entrée, à la vérification des mandats.

— Où vas-tu, camarade ? lui cria celui-ci, tandis qu'il passait rapide...

L'ex-ministre des Travaux publics se retourna, souriant et nullement étonné :

— Je suis Marcel Sembat, dit-il simplement.

Le « camarade concierge » le dévisagea et, convaincu, le laissa passer.

Le préposé au vestiaire remarqua, d'ailleurs, que M. Sembat ne lui donnait que cinquante centimes, alors qu'il lui avait remis un franc la dernière fois :

— Ça se comprend, dit-il. Il n'est plus ministre : il réduit ses dépenses.

Tandis qu'un orateur discourait à la tribune, M. Paul Poncet, député socialiste unifié de la Seine, crut pouvoir causer bruyamment avec ses voisins.

— Tu vas te taire ! lui cria le camarade président d'un ton qui n'admettait pas de réplique. Ici, tu n'es pas à la Chambre.

Et le camarade-député dut se tenir coi.

\*\*\*

C'est l'indice d'un état d'esprit peut-être regrettable, mais qu'il est impossible de ne pas constater.

Descendant, hier, du « Nord-Sud », à la station « Chambre des Députés », un député socialiste unifié de la Seine — brave homme d'ailleurs qui, tant parmi les adversaires politiques que dans son parti, ne compte que des sympathies — fut l'objet de voiles de fait de la part d'un officier en uniforme.

Motif : après une altercation provoquée par la bousculade à un moment où les voyageurs étaient particulièrement nombreux, le député avait — sur une interrogation de son antagoniste — reconnu sa qualité.

L'officier disparut ensuite sans remettre sa carte.

L'incident n'aura vraisemblablement pas de suites. Bien que le grade et le numéro du régiment de l'officier lui permettent sans doute de faire retrouver le dernier, le député de la Seine refuse, en effet, de faire acte de dénonciation.

\*\*\*

Dans l'assistance du concert qui vient d'avoir lieu au château de Versailles se trouvaient quelques-uns de ces blessés musulmans au profit desquels la fête était donnée.

Leur admiration était grande devant les tableaux de la galerie des Batailles; et, en face de tant de couleurs et de dorures, ils déclaraient, en hochant la tête, que « la guerre était plus jolie sur les images que dans la tranchée ». Un tableau surtout captiva leur attention : Charlemagne reçoit la soumission de Witikind, par Ary Scheffer. On leur expliqua qu'il s'agissait d'un chef des Français ayant vaincu un chef boche; et l'on put entendre cette traduction imprévue qu'ils se transmettaient les uns aux autres :

— Regarde li président Poincaré qui reçoit li soumission de Guillaume III !

\*\*\*

La neige qui bloque en ce moment l'Auvergne a une très vive répercussion sur la mode féminine auvergnate, qui est en train de se masculiniser !

C'est ainsi que les élégantes d'Aurillac viennent de prendre la canne ferrée dont elles se servent dans les hivers trop rudes, et, munies de cette canne, s'avancent avec précaution sur la blanche promenade à la mode, l'avenue du Barrat.

C'est ainsi également que les riches fermières des environs de Murat, ne pouvant se servir de leur voiture à travers la tourmente, enfourchent bravement leur cheval. Et, à califourchon, un épais tablier brodé leur battant les jambes, elles essayent, malgré la terrible neige, « d'aller aux provisions » !

Comme beaucoup de femmes françaises, les Auvergnates n'ont pas peur !

Lo Veilleur.

## Billet d'un provincial

Mon cher Parisien,

Dans ma petite ville, on va ouvrir prochainement une école de cuisine et d'industrie hôtelière. C'est une très heureuse initiative. Quelques esprits moroses trouvent que le moment n'est peut-être pas très bien choisi, que le beurre est cher, que le charbon est rare et que les cours pratiques s'en ressentiront. Mais, si l'on écoutait les grincheux, on ne ferait jamais rien! L'exemple que nous donnons doit être encouragé et suivi. J'habite une des plus pittoresques régions de notre pays. D'année en année, les visiteurs, les « étrangers », comme on dit ici, viennent plus nombreux, grâce aux efforts de notre Syndicat. Malheureusement, les très braves gens qui le composent ont mis la charrue avant les boeufs. Ils ont envoyé partout des prospectus, des circulaires qui se résumaient ainsi : « Venez vite voir nos merveilles » ; mais quand les touristes, alléchés par les programmes et les affiches, arrivaient en foule, ils ne trouvaient pas un seul hôtel confortable, ils ne trouvaient pas un seul restaurant possible.

Ces temps sont révolus ! *All right !* Les professeurs de l'Ecole hôtelière apprendront à leurs élèves qu'il ne faut pas considérer le client comme un ennemi personnel et se conduire à son égard comme, jadis, Fra Diavolo, Mandrin, Cartouche vis-à-vis des voyageurs rencontrés sur les grands chemins. Ah ! la joie de ces aubergistes et de ces hôteliers — qui se croyaient les plus honnêtes gens du monde — après le départ du touriste qu'ils avaient « estampé » ! Etait-il bête ! Vavait-on assez roulé ce Parisien ou cet Anglais ! Et de se faire des gorges chaudes... Eh bien ! les professeurs expliqueront que cette roublardise n'est qu'un vol déguisé et que les « coups de fusil » sont interdits, même sur les additions !

Et nous allons revoir nos bons vieux mets d'autrefois. Plus de cuisine internationale, mais des plats loyaux, bien gratinés, bien mijotés, à la façon de chez nous ! As-tu connu les gratins aux queues d'écrevisses ? Non, n'est-ce pas ? Alors, tu ne sais rien de la vie et je te plains de tout mon cœur...

Par exemple, il faut que les professeurs de cuisine soient de braves cuisiniers et ne ressemblent en rien à cet extraordinaire Vatel que j'ai vu à Paris quand j'étais étudiant et qui avait ouvert un cours pour femmes et jeunes filles du monde. Il donnait ses leçons dans une salle fort élégamment décorée. Il avait, comme aide, un petit marmiteux en smoking, qu'il appelait son « préparateur ». La chaire était remplacée par un fourneau, et il disait :

— Mesdames, Mesdemoiselles, nous allons nous entretenir aujourd'hui de la sauce Béchamel. Avant d'entrer plus avant dans la question, résolvons une petite difficulté grammaticale soulevée par quelques lexicographes. Doit-on écrire Béchamel ou Bechamelle ? Mon avis est que l'on doit écrire Béchamel. Vous n'ignorez pas, en effet, que c'est un financier du dix-septième siècle, Louis de Béchamel, marquis de Nointel, qui découvrit la sauce qui va faire l'objet de cette causerie...

Frémissement dans l'auditoire ! Les élèves, captivées, prenaient des notes.

Et il ajoutait :

— Mesdames, j'appelle tout particulièrement votre attention sur ce point délicat. La Béchamel est une sauce, soit ! Mais elle est, avant tout, un *conglomérat de nuances* !

Pâmoison prolongée dans la salle...

Rassure-toi, mon cher Parisien ! Nous enseignerons une cuisine moins relevée au point de vue littéraire mais où il y aura toutes les épices nécessaires.

Le Provincial.

## Le nouvel amiralissime français



L'AMIRAL GAUCHET

dont nous avons récemment annoncé la nomination comme chef de notre armée navale en remplacement de l'amiral Dartige du Fournet

## LA SITUATION MILITAIRE

### Les Allemands contre-attaquent au nord de Verdun

Ils sont repoussés sur toute la ligne ; nous reprenons la ferme des Chambrettes

### Les Russes arrêtent l'offensive austro-allemande sur la Rimnica et le Buzeu

Au nord de Verdun, l'ennemi a tenté de réparer le grave échec qu'il vient de subir. Sa contre-attaque, précédée d'un vif bombardement et menée avec des renforts hâtivement rassemblés, s'est étendue à la plus grande partie de notre nouveau front. Elle a réussi à nous reprendre la ferme des Chambrettes, située en bordure de la route de Louvemont à Ornes, entre les bois des Fosses et des Gaurières, et a été repoussée partout ailleurs. Mais nos troupes, attaquant à leur tour, ont rejeté hier l'ennemi de la ferme, que nous occupons de nouveau. C'est là, pour les Allemands, un autre échec, et leur déception se marque à ce qu'ils ne soufflent mot, en leurs dépêches, de cette opération manquée : « Même dans les régions de la Somme et de la Meuse, disent-ils avec tranquillité, l'activité de combat est restée faible. » Notre butin, cependant, n'a cessé de s'accroître et comprend aujourd'hui plus de 11.000 prisonniers, 115 canons et 44 engins de tranchées.

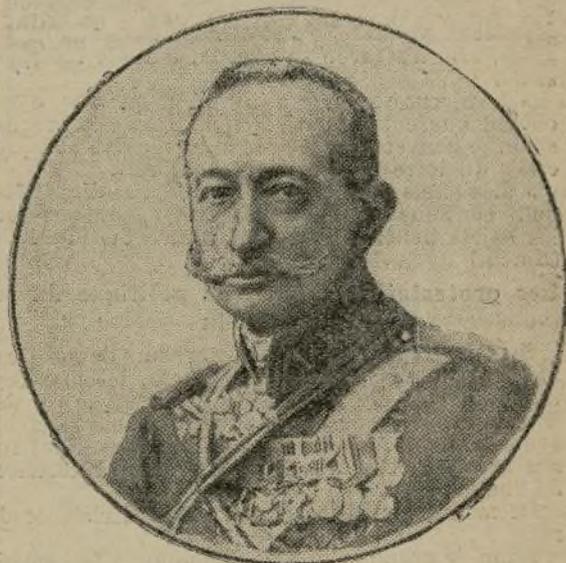
\*\*\*

En Roumanie, la prise de Buzeu a eu pour conséquence le repli, vers Rimnic-Sarat, des forces russes qui défendaient la ville, mais elles ont jusqu'ici contenu l'avance de l'ennemi à l'ouest et au sud-ouest de cette nouvelle position ; plus à l'est, des attaques ont été repoussées près de Filipesoi, en avant de la rivière Buzeu. Ainsi les armées roumaines disposent encore, pour couvrir leur retraite, de la ligne de la Rimnica à l'ouest, de celle du Buzeu à l'est, et comme les Russes tiennent fortement les passes de la haute Moldavie, notre espérance grandit de voir les Roumains échapper à l'étreinte de l'ennemi et se reformer à l'abri des lignes du Sereth.

En Volhynie, l'attaque allemande sur le village, ou plutôt sur les villages de Porsk, a été définitivement repoussée. Les Russes ont repris le petit Porsk et rejeté l'ennemi sur ses anciennes positions du grand Porsk, qui lui fait suite au nord. D'autres attaques se sont produites en

Galicie, sur la Naraisuvka, au nord de Halitch, et se sont dispersées en laissant des prisonniers aux mains de nos alliés. Ces coups de sonde dénoncent-ils des projets d'offensive ? Quoi qu'en dise Hindenburg, qui menace les Russes de ne pas leur laisser prendre de quartiers d'hiver, la saison est bien défavorable aux opérations de grande envergure, surtout dans les marécages de Volhynie, que la gelée n'a pas encore consolidés, et nos alliés ont le temps de voir venir.

Jean Villars.



LE GÉNÉRAL BROUSSILOV

C'est sous les ordres de ce grand chef qu'opèrent en Roumanie les armées russes des généraux Letchitsky et Sakharoff

## LA NOTE ALLEMANDE a été remise au gouvernement français

Le ministère des Affaires étrangères nous communique la note suivante :

*Le conseiller de l'ambassade des Etats-Unis a remis au ministre des Affaires étrangères, la note du gouvernement allemand annoncée par le chancelier de l'Empire.*

*La note allemande, qui n'est autre que le texte dont le chancelier a donné lecture dans son discours du 12 décembre, ne contient qu'une proposition générale sans l'indication d'aucune condition concrète.*

*La remise en a été faite sans commentaire.*

### A LONDRES

LONDRES, 18 décembre. — Selon l'agence *Central News*, l'ambassadeur des Etats-Unis à Londres, M. Page, a remis ce matin au ministre des Affaires étrangères, la note allemande relative à la paix.

En l'absence de M. Balfour, M. Page a déposé le document entre les mains de lord Robert Cecil.

(Voir page 4 : *La manœuvre allemande.*)

## La fin d'un grand "as"

Le capitaine de Beauchamp a trouvé la mort dans un combat aérien

Le capitaine de Beauchamp, le héros du raid sur Munich et du bombardement des usines Krupp à Essen, vient d'être tué.

Il opérait récemment une reconnaissance aérienne au-dessus des lignes de Douaumont, quand il fut attaqué par un adversaire que la chance favorisait.

L'aéroplane que pilotait le capitaine de Beauchamp s'est abattu dans les lignes françaises.

La mort de cet excellent officier, courageux et modeste, est une grande perte pour l'aviation française.

## Pas de note nouvelle à la Grèce

Il s'agit d'abord que les conditions posées par l'ultimatum soient intégralement remplies.

Le bruit a couru hier que l'Entente avait envoyé une nouvelle note à Athènes comme suite à la réponse que la Grèce a faite à l'ultimatum des Alliés. Nous sommes en mesure de dire que cette rumeur n'est pas fondée.

Et il est heureux qu'elle ne le soit pas. Il a été envoyé jusqu'ici à la Grèce assez de notes pour en faire un volume. L'ultimatum a mis un terme à cette conversation. Si on la reprénaît, ce serait reconnaître que l'ultimatum a été inopérant. Ce serait donner à fond dans le jeu du roi de Grèce. Les Alliés désavoueraient eux-mêmes leur propre attitude et laisseraient l'impression qu'ils ont été sensibles aux excuses du roi Constantin et à ses hypocrites protestations d'amitié. Cette preuve de naïveté atteindrait mortellement le prestige politique de l'Entente, déjà trop ébranlé en Orient par les fautes précédentes. Cette faute nouvelle serait trop criante pour qu'elle ne doive pas être évitée.

On parle de réparations à obtenir de la Grèce pour l'attentat du 1<sup>er</sup> décembre. Des salves de coups de canon, des saluts aux drapeaux des Alliés ne feront pas revivre nos morts et ne changeront pas la nature de nos difficultés de Grèce. La réparation vraiment digne des soldats qui sont tombés au Zappeion, c'est celle qui consiste à mettre le gouvernement hellénique hors d'état de nuire, à le rendre impuissant à accomplir les mauvais desseins qu'il nourrit contre notre armée de Salonique, à empêcher la trahison plus vaste dont les vèpres siciliennes du 1<sup>er</sup> décembre ont été le signe annonciateur.

Il s'agit, pour le moment, de pousser à fond sans défaillance l'exécution des conditions

posées par l'ultimatum. Il faut que l'armée grecque cesse d'être un danger. Il faut que le blocus soit assez sévère pour produire tous ses effets. Il faut que toutes les précautions soient prises pour que ceux de nos officiers qui sont chargés de contrôler l'exécution des promesses faites par le roi Constantin ne soient pas exposés à tomber dans de nouveaux guets-apens. Il n'est pas douteux le moins du monde que, si le roi Constantin s'est incliné devant l'ultimatum, c'est avec des réserves mentales et en attendant l'occasion d'une revanche. Une méfiance absolue et une vigilance de toutes les heures s'imposent donc vis-à-vis de lui.

C'est pourquoi il n'y a rien de plus à dire au roi de Grèce. On est entré dans la voie de la coercition : qu'on y reste. Lorsque les résultats que les Alliés veulent et doivent obtenir seront atteints, on verra bien comment il conviendra d'agir.

Jacques Bainville.

### Les réparations exigées

LONDRES, 18 décembre. — On mande du Pirée au *Daily Telegraph* : « Les Alliés ont demandé notamment, pour la réparation des attentats d'Athènes : des salves d'artillerie en l'honneur des drapeaux alliés, le rétablissement des divers contrôles alliés et une indemnité, l'amnistie pour les nombreux venizelistes, soit emprisonnés, soit fugitifs, afin d'assurer un résultat durable indispensable. »

« Le blocus continuera jusqu'à ce que nous ayons obtenu une entière satisfaction, ajoute le journal, sinon le gouvernement grec aura recours aux procédés dilatoires qui lui sont habituels. »

« Les effets du blocus se font déjà sentir ; il faut qu'il continue au moins un mois pour que tous les sujets hellènes se lèvent contre Constantin. » (Havas.)

### Les protestations contre la politique du roi Constantin

SALONIQUE, 18 décembre. — Au cours de meetings monstres, tenus à Chio et à Samos, les manifestants ont voté des résolutions déclarant le roi déchu du trône, pour avoir servi l'Allemagne, avoir armé la main des ennemis de la race avec les fusils grecs et combattu les puissances protectrices de l'hellénisme.

De même, Mytilène a proclamé la déchéance du roi.

Enfin, le grand rabbin de Salonique a fait savoir qu'il venait de donner aux rabbins placés sous sa juridiction l'ordre de ne plus faire mention du roi Constantin au cours des prières dites dans les synagogues.

### A Paris

Dimanche prochain, à l'église Saint-Stéphane de la rue Georges-Bizet, sera célébrée une messe en mémoire des victimes françaises et grecques des événements d'Athènes.

Auparavant, les membres de la colonie et les étudiants hellènes déposeront une couronne sur le cénotaphe du célèbre patriote et philologue Corays, mort à Paris en 1833.

### LA SITUATION SUR LE FRONT FRANÇAIS du 1<sup>er</sup> au 16 décembre

La première quinzaine de décembre a été marquée par un ralentissement général des opérations sur le front français. L'activité de l'artillerie s'est maintenue assez vive au sud de la Somme, dans la région de Biaches et de Barleux, ainsi que sur la rive droite de la Meuse, dans les secteurs de Douaumont et de Vaux.

Quelques coups de main dirigés par l'ennemi ont été aisément repoussés.

Le 5 décembre, une petite attaque sur nos positions au nord du village de Vaux a échoué. Le 6 décembre, sur les pentes est de la cote 304, l'ennemi a pris pied dans un petit saillant de nos lignes, d'où nous l'avons en grande partie rejeté le 8. Le 12 décembre, une tentative sur la lisière est du bois des Loges n'a donné à l'ennemi aucun résultat.

De notre côté, nous avons effectué quelques incursions dans les lignes adverses qui nous ont permis de faire des prisonniers.

Le 15 décembre, après une intense préparation d'artillerie, nous avons attaqué les lignes allemandes au nord de Douaumont, sur un front de 10 kilomètres, depuis la Meuse jusqu'à la Woëvre. L'attaque, très bien préparée et menée avec vigueur par nos troupes, a été couronnée par une victoire complète. Nos avantages se sont encore accrus le 16 : sur une profondeur de 3 kilomètres nous avons enlevé les tranchées et les défenses puissamment organisées de l'ennemi ; nous nous sommes emparés des villages de Vacherauville, de Louvemont et de Bezonvaux, de la ferme des Chambrettes, du fort d'Hardaumont et de plusieurs ouvrages fortifiés de la région de Bezonvaux.

Le chiffre des prisonniers faits par nous au cours de ces deux journées est de 11.400, dont 284 offi-

## COMMUNIQUÉS OFFICIELS

du Lundi 1<sup>er</sup> Décembre (869<sup>e</sup> jour de la guerre)

14 HEURES.

AU SUD DE LA SOMME, un détachement ennemi qui tentait d'aborder nos lignes au SUD-EST DE BERNY, a été repoussé à la grenade.

SUR LA RIVE DROITE DE LA MEUSE, à la suite du bombardement signalé dans le communiqué d'hier, les Allemands ont violemment contre-attaqué, en fin de journée, nos nouvelles positions. Ils n'ont réussi à y prendre pied que sur un point, à LA FERME DES CHAMBRETTES, dont nous continuons à tenir les abords immédiats.

Partout ailleurs, nuit calme.

Le nombre des prisonniers faits par nous, depuis le 15 décembre sur le front de Verdun s'élève d'après les résultats actuellement connus, à 11.387, dont 284 officiers. Le matériel pris ou détruit comprend 115 canons, 44 lance-bombes, 107 mitrailleuses.

23 HEURES.

AU SUD DE LA SOMME, assez grande activité des deux artilleries DANS LE SECTEUR DE LA MAISONNETTE. Ce matin, vers quatre heures, un détachement ennemi qui tentait d'exécuter un coup de main sur nos tranchées AU SUD DE FRESNES a été repoussé à coups de grenades.

SUR LA RIVE DROITE DE LA MEUSE, nos troupes, au cours d'un vif combat, ont rejeté l'ennemi de la FERME DES CHAMBRETTES, que nous occupons de nouveau en entier. Nous avons pris deux mitrailleuses.

Canonnade intermittente sur le reste du front.

Un avion ennemi a jeté cinq bombes sur Vieux-Thann. Pas de dégâts.

### Communiqués de l'armée d'Orient

Brouillard persistant sur le front de Macédoine. Aucun événement important à signaler.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

Les troupes anglaises ont envahi avec succès les tranchées ennemies DANS LA REGION D'IAZMATAR, SUR LE FRONT DE LA STROUMA, ET SUR LE LAC DOIRAN.

Le 16 et le 17 décembre, nous avons fait des prisonniers et relevé quarante cadavres ennemis.

Nos avions ont jeté des bombes sur la station de Tumba et infligé des dommages aux transports ennemis sur la route de Ghevgeli à Obernista.

COMMUNIQUÉ SERBE

Hier, action habituelle d'artillerie, combats sans importance des éléments avancés d'infanterie.

### Le roi d'Angleterre félicite les vainqueurs de Verdun

Le roi d'Angleterre a fait parvenir le télégramme suivant au président de la République :

« Londres, le 18 décembre 1916. — Je vous félicite chaleureusement, Monsieur le Président, à l'occasion du brillant succès que les vaillantes troupes françaises viennent de remporter devant Verdun et dont la nation française tout entière peut être fière. »

« Je vous prie d'agréer la nouvelle assurance de l'admiration avec laquelle je suis l'avance de l'armée française. »

» Signé : GEORGE R. I. »

Le président de la République a répondu en ces termes :

« L'armée française, fière de lutter pour la cause commune aux côtés de la vaillante armée britannique, a reçu avec joie les félicitations que Votre Majesté veut bien lui adresser à l'occasion de ses nouveaux succès. »

« Je prie Votre Majesté d'agréer mes remerciements et mes vœux. »

» Signé : RAYMOND POINCARÉ. »

### Monastir sous les obus

CONFOU, 18 décembre. — Le bureau de la presse serbe communique la note suivante :

« Les Bulgares ne cessent pas de bombarder Monastir. Tous les jours, il y a de nombreuses victimes dans la population civile. Les obus ennemis ont détruit en une seule journée cent maisons et tué vingt civils, en grande partie des femmes et des enfants. »

« Les églises ne sont pas épargnées. Les églises de la Sainte-Vierge et de Sainte-Dedelle ont été anéanties. Pendant que les obus tombaient sur l'église de la Sainte-Vierge, la population, en pleurant, sauvait des décombres les saints objets du culte, maudissant les Bulgares qui se vengent ainsi sur une ville ouverte. »

« Monastir étant une ville entièrement ouverte, le bombardement ne peut obtenir aucun résultat militaire, tous les soldats étant en dehors de la ville sur leurs positions. Voilà une preuve de plus

## La manœuvre allemande

Le kaiser, à son tour, donne de sa personne et prononce des harangues.

Après Hindenburg, Guillaume II lui-même met la main à la pâte. C'est-à-dire qu'il parle de la paix, et de ce qui arrivera si les Alliés n'acceptent pas les offres allemandes. Et afin que nul n'en ignore, il fait télégraphier partout le texte de ses discours.

C'est ainsi qu'un télégramme de Berlin à la presse suisse donne quelques détails sur la visite de Guillaume II en Alsace. Il a réuni près de Mulhouse des détachements de toutes les armes des troupes de Haute-Alsace et, en « style militaire », au dire des officiers, prononcé une petite allocution. Celle-ci nous est résumée aujourd'hui en ces termes par les journaux allemands :

L'empereur s'est exprimé avec un mépris courroucé au sujet de la Roumanie, « qui, pareille à un bandit, voulait plonger un poignard dans le dos des alliés de l'Allemagne ; mais le jugement de Dieu est intervenu ; il s'est manifesté par la campagne dirigée suivant les brillants conseils de Hindenburg ».

L'empereur a ajouté : « Avec le sentiment d'être certainement les vainqueurs, nous avons fait hier à l'adversaire la proposition de s'entretenir avec nous au sujet de la continuation de la guerre ou du rétablissement de la paix. Quel sort est réservé à cette proposition ? Je l'ignore. L'ennemi sera seul responsable si la lutte doit continuer. Mais s'il estime qu'il n'en a pas encore assez, vous allez... » Ici l'empereur emploie une locution tirée du vocabulaire de la troupe, et qui fait naître un sourire sardonique (*grimmigen Lachen*) sur les visages de tous ses auditeurs.

Entouré d'un cercle d'officiers, l'empereur a raconté ensuite en détail la campagne de Roumanie. Il a dit comment les troupes allemandes sont entrées à Bucarest, joyeusement saluées par les habitants. Il a raconté plaisamment un incident humoristique survenu à des pionniers roumains qui surpris tout à coup dans une rue de Bucarest par des automobiles allemandes, tentèrent de s'enfuir en montant dans un tramway électrique.

Au sujet des blés achetés par les Anglais et pris par les Allemands, l'empereur dit : « Les Anglais les ont payés ; c'est nous qui les mangeons. Et l'on appelle cela la guerre de la faim !... »

### Après Londres et Paris, Tokio reçoit la note allemande

LONDRES, 18 décembre. — Selon le correspondant de l'Agence Reuter à Tokio, le texte intégral de la note allemande a été publié dans cette ville, samedi matin.

### Mais les Alliés restent muets...

LONDRES, 18 décembre. — Le *Morning Post* dénonce les tentatives insidieuses faites en divers endroits pour inciter les Alliés à publier leurs conditions de paix.

Le journal ne veut pas admettre que le refus de publier ces conditions puisse impressionner défavorablement les neutres, car ceux-ci savent que l'Allemagne qui envahit les territoires des nations pacifiques ne peut pas être considérée comme pacifique elle-même.

### L'émotion ne se calme pas à Berlin

ROTTERDAM, 18 décembre. — Les conservateurs allemands s'unissent aux nationaux-libéraux pour protester contre les propositions de paix et la façon dont elles ont été faites par Bethmann-Hollweg et appuient la demande d'une convocation du Reichstag ou au moins de sa commission des affaires étrangères pour discuter l'acte de l'empereur offrant la paix aux ennemis sans consulter le pays.

Les journaux allemands manifestent une fureur unanime contre la motion de la Douma rejetant les offres de l'Allemagne.

CONTRE LA PIRATERIE

### Les neutres s'unissent pour protester

ROME, 18 décembre. — Un télégramme de Berni à l'Idée nationale annonce qu'une demande collective a été faite par les Etats neutres auprès du gouvernement des Etats-Unis pour lui demander de prendre l'initiative d'une protestation énergique contre la guerre des sous-marins allemands et autrichiens.

### Les torpillages d'hier

D'hier à aujourd'hui, on signale comme coulés les navires suivants :

Le steamer danois *Michael Otchoukoff* (coulé).

Le vapeur anglais *Westminster* (coulé).

La goélette anglaise *Constance Mary* (coulé).

En outre, le paquebot français *Lotus*, des Messageries-Maritimes, qui vient d'arriver à Marseille, ramène des rescapés grecs provenant de divers navires grecs torpillés.

# DERNIÈRE HEURE

## À LA CHAMBRE DES COMMUNES

### Les menaces allemandes à la Belgique

LONDRES, 18 décembre. — La séance de la Chambre des Communes a été consacrée aujourd'hui aux interpellations.

Tout d'abord, en réponse à une question de M. Mac Kenna, M. Bonar Law a déclaré qu'il espérait que, dès vendredi, la Chambre pourrait s'ajourner, pour reprendre ses séances dans les premiers jours de février.

Le député Houslon demanda ensuite au sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères s'il était informé du grand nombre de navires allemands capables de devenir des corsaires et qui se trouvent à l'abri actuellement dans les ports neutres, et si des mesures avaient été prises pour assurer l'internement ou le désarmement de ces navires.

Lord Robert Cecil affirma que le gouvernement, en plusieurs occasions, avait attiré l'attention des gouvernements neutres sur les responsabilités qu'ils pourraient encourir dans le cas où des vaisseaux ennemis quitteraient leurs ports pour prendre part à des opérations de guerre.

La question de la paix fut posée par un député travailliste, M. Thorn, du Labour Party, parlant des offres de paix des puissances centrales relativement à la Belgique, déclara :

« Ces conditions seraient : la restauration des dommages causés dans le pays, son indépendance garantie et une aide financière accordée pour une renaissance économique. Mais, le secrétaire d'Etat a-t-il eu connaissance que l'Allemagne ait menacé la Belgique, dans le cas d'un refus, de détruire les principaux monuments de ses grandes villes ? »

Lord Robert Cecil répondit qu'il avait lu des déclarations de ce genre imprimées dans certains journaux mais que, jusqu'à présent, il n'en avait eu aucune confirmation de la part du gouvernement belge.

### Au Conseil d'Empire russe

PÉTROGRAD, 18 décembre. — Au Conseil d'Empire, lecture a été donnée de la déclaration gouvernementale lue à la Douma le 15 décembre.

Après quoi le Conseil d'Empire a voté une formule de passage à l'ordre du jour identique à celle adoptée par la Douma le 15 décembre.

### Athènes redoute un juste châtement

L'agence Radio reçoit de son correspondant d'Athènes une dépêche largement échappée par la censure, mais dont le fragment que voici montre à quel point les Grecs redoutent le juste châtement qu'ils méritent pour le guet-apens du 1<sup>er</sup> décembre :

ATHÈNES, 7 décembre (retardée dans la transmission). — Des soldats fraîchement arrivés de Salonique descendent sur les quais du Pirée. Une voix crie : « En avant, marche ! » ; et le cliquetis des fusils donne la panique à la foule qui fuit de tous côtés, tant elle est hantée par l'appréhension du châtement.

Le port regorge de monde. Deux cuirassés français accueillent les réfugiés. De là, on les transporte à bord d'un bâtiment transformé en vaste hôtellerie flottante ; et c'est le départ pour Salonique ou le retour en France.

### Après l'ultimatum

LONDRES, 18 décembre. — Une note de l'agence Reuter dit que les télégrammes provenant des milieux d'Athènes bien informés indiquent que les promesses dernièrement fournies par le gouvernement d'Athènes en réponse à la note des Alliés, sont en voie d'exécution.

### M. Venizelos inculpé de haute trahison

LONDRES, 18 décembre. — Une dépêche d'Athènes à l'agence Reuter annonce qu'un mandat d'arrêt aurait été lancé contre M. Venizelos, sous l'inculpation de haute trahison et de diffamation de l'état-major par des articles publiés, il y a plusieurs mois, dans le *Kyria*.

### LE COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE de 22 heures

Nous avons pénétré, la nuit dernière, dans les tranchées au sud d'Armentières, faisant subir des pertes à l'ennemi et lui enlevant un certain nombre de prisonniers.

Aucun autre événement à signaler en dehors de l'activité ordinaire de l'artillerie dans la vallée de l'Ancre et les régions de Moreuil et de Loos.

## LA PAIX ALLEMANDE et la Chambre italienne

ROME, 18 décembre. — La Chambre poursuit aujourd'hui la discussion sur le budget provisoire. Plusieurs orateurs ayant parlé de questions de politique étrangère, M. Sonnino, qui leur répond, déclare que « plusieurs des résolutions déposées au sujet de la paix et de la démarche faite par les puissances ennemies pour l'ouverture de négociations paraissent partir de la supposition que le gouvernement a ou va avoir des propositions concrètes et plus ou moins précises au sujet des bases sur lesquelles les négociations devraient être engagées.

« Or, ajoute-t-il, ainsi que je l'ai dit avant-hier à la Chambre, cette supposition ne répond pas aux faits, et dans la note des quatre puissances ennemies toute indication de conditions ou de base de négociations manque.

« J'affirme encore une fois que le gouvernement ne connaît rien, absolument rien de tout cela ni de toute autre condition précise.

« Je ne possède aucune condition se rapportant aux conditions éventuelles de paix en dehors de la note ennemie que j'ai eu l'honneur de lire textuellement à la Chambre lorsque j'ai répondu à la première question, celle de M. Baslini. »

Le ministre des Affaires étrangères, après avoir évoqué le souvenir des événements qui se sont déroulés à Rome en avril et mai 1915, pendant la période qui précéda la dénonciation par l'Italie de la triple alliance, ajoute :

« Alors comme aujourd'hui de petites feuilles autographiées circulaient, provenant directement ou indirectement de milieux aujourd'hui ennemis ou d'autres sources mystérieuses ; dans ces feuilles, on mentionnait de nombreuses concessions soi-disant offertes par l'Autriche-Hongrie sous la condition de notre neutralité ; beaucoup de ces conditions étaient absolument inconnues à la Consulta ; d'autres étaient considérablement altérées ; d'autres, enfin, étaient de façon positive contraires à la vérité.

« Le comte Tisza, dans ses discours à la Chambre hongroise, nous a montré, par la suite, le but vers lequel tendaient alors toutes ces révélations mystérieuses et ces petites feuilles clandestines. »

M. Sonnino termine de la sorte :

« Je ne peux pas, dans l'intérêt public, et par suite des égards dus aux gouvernements alliés, vous communiquer quoi que ce soit au sujet de la substance de la réponse que nous donnerons à la démarche des quatre puissances ennemies, réponse qui sera publiée aussitôt qu'elle aura été établie.

« Nous sommes tous désireux de paix et de paix durable, mais nous considérons comme une paix durable un règlement ordonné dont la durée doit dépendre non de la solidité avec laquelle ont été rivées les chaînes soumettant un peuple à un autre, mais d'un juste équilibre entre Etats, basé sur le respect du principe des nationalités, les règles du droit des gens et les raisons d'humanité et de civilisation.

« Tout en intensifiant, ainsi que c'est notre devoir, dans le but de battre l'ennemi, tout notre plus grand effort, mais en observant le plus scrupuleusement les bonnes règles de la guerre, nous n'aspérons aucunement à obtenir un règlement quelconque international de servage ou de prédominance impliquant l'aneantissement des peuples ou des nations.

« Si l'on se trouvait en présence d'une proposition sérieuse de bases de nature à pouvoir satisfaire les postulats généraux de justice et de civilisation que je viens de mentionner, personne n'opposerait a priori un refus de traiter ; mais rien, jusqu'à présent, n'indique, même de loin, que ces conditions se vérifient dans le cas actuel, et il y a même beaucoup de raisons indiquant le contraire. »

M. Boselli prend ensuite la parole pour demander à la Chambre de voter l'ordre du jour pur et simple, avec la signification d'un vote de confiance pleine et entière.

L'ordre du jour pur et simple est adopté, à l'appel nominal, par 352 voix contre 41.

M. Véroni propose ensuite l'ajournement de la Chambre au 27 février.

M. Boselli adresse son salut affectueux à M. Marcora, qui a été parmi les précurseurs de l'unité italienne.

M. Marcora remercie. Il déclare que, malgré son grand âge, en écoutant les paroles de M. Sonnino, il s'est senti l'âme enflammée ; il termine en criant : « Vive le roi ! »

La Chambre acclame le souverain et s'ajourne au 27 février.

## Double succès russe sur la rivière Narajowka et dans la vallée de l'Oussa

PÉTROGRAD, 18 décembre. — (Communiqué du grand état-major) :

**FRONT OCCIDENTAL.** — Nous avons délogé l'ennemi de la partie des tranchées qu'il avait occupée hier dans la région du Pétit-Porsk, et la situation est rétablie. Dans la région de Boldoury, un aérostat ennemi a été emporté derrière nos lignes ; il n'y a pas de renseignements sur son atterrissage.

**SUR LA RIVIÈRE NARAJOWKA, dans la région de Rerboutowo, nos éclaireurs ont dispersé de forts contingents allemands et capturé des prisonniers. Dans la vallée de la rivière Oussa, nos troupes se sont emparées d'une crête de collines, ont fait 3 officiers et 25 soldats prisonniers, et capturé une mitrailleuse, ainsi que beaucoup de munitions. A l'est du village de Glashutte, nous avons occupé quelques hauteurs et pris 3 officiers, 211 soldats et une mitrailleuse ; les contre-attaques ennemies ont été repoussées.**

**FRONT DU CAUCASE.** — Aucun changement.

**FRONT DE ROUMANIE.** — Dans la région à l'ouest et au sud-ouest de Rymnik-Serat, reconnaissances d'éclaireurs. Dans la région de la station Filipesti et dans la région de Dihbatogou, l'ennemi a pris l'offensive, mais il a été arrêté par notre feu.

### LA SITUATION EN ROUMANIE

La situation s'éclaircit en Roumanie. Le caractère volontairement vague des derniers communiqués nous cachait l'arrivée des troupes de Brousiloff.

Aujourd'hui, l'armée roumaine s'est dérobée et les Russes sont entrés en ligne.

Malgré sa rapidité, le mouvement enveloppant tenté par les Allemands de Buzeu dans la direction de Braïla, n'a pas amené la capture des corps roumains glissant le long du Danube. Une ligne de résistance très forte a été organisée par les Russes sur le Sereth.

Le Sereth a toujours été considéré comme l'obstacle le plus sérieux à l'invasion de la Roumanie du côté du nord.

Les fortifications de campagne et les nombreux travaux exécutés sur cette ligne sont d'une efficacité plus certaine encore. Hindenburg reste loin d'Odessa.

A l'heure actuelle, les Russes occupent, en Moldavie méridionale, en avant du Sereth, un front presque régulièrement orienté ouest-est, et passant par Rimnicu-Sarat, à 40 kilomètres au nord de Buzeu, le sud de Braïla et aboutissant à Balta.

De Rimnicu-Sarat jusqu'à la frontière occidentale de la Moldavie, plusieurs divisions roumaines occupent la ligne sous les ordres du général Averescu.

Sur le front ouest est disposée l'armée de Letchitsky, prolongée en Bukovine par l'armée de Tcherbatcheff.

En arrière, des divisions roumaines se reforment dans la région de Jassy-Bulad. Elles constitueront une réserve sérieuse. — (Radio.)

### Le communiqué italien

ROME, 18 décembre. — Commandement suprême. — Sur le front du Trentin, l'artillerie ennemie a été plus active dans la zone du Pasubio et sur le plateau d'Asiago.

Notre artillerie a entravé les mouvements habituels de l'ennemi dans le Haut-Astico.

Sur le Carso, un de nos détachements a occupé par surprise une colline dans la zone au sud de Boscomalo (Hudilog).

### Un comité de guerre en Italie

ROME, 18 décembre. — Après une réunion tenue à Monte-Citorio, un certain nombre de sénateurs et députés italiens ont fait une démarche auprès de M. Boselli pour lui exprimer le désir de voir le gouvernement italien décider la formation d'un comité de guerre.

Cette démarche n'a, toutefois, aucun caractère d'opposition contre le ministre.

### LE RETOUR DE M. GERARD A BERLIN

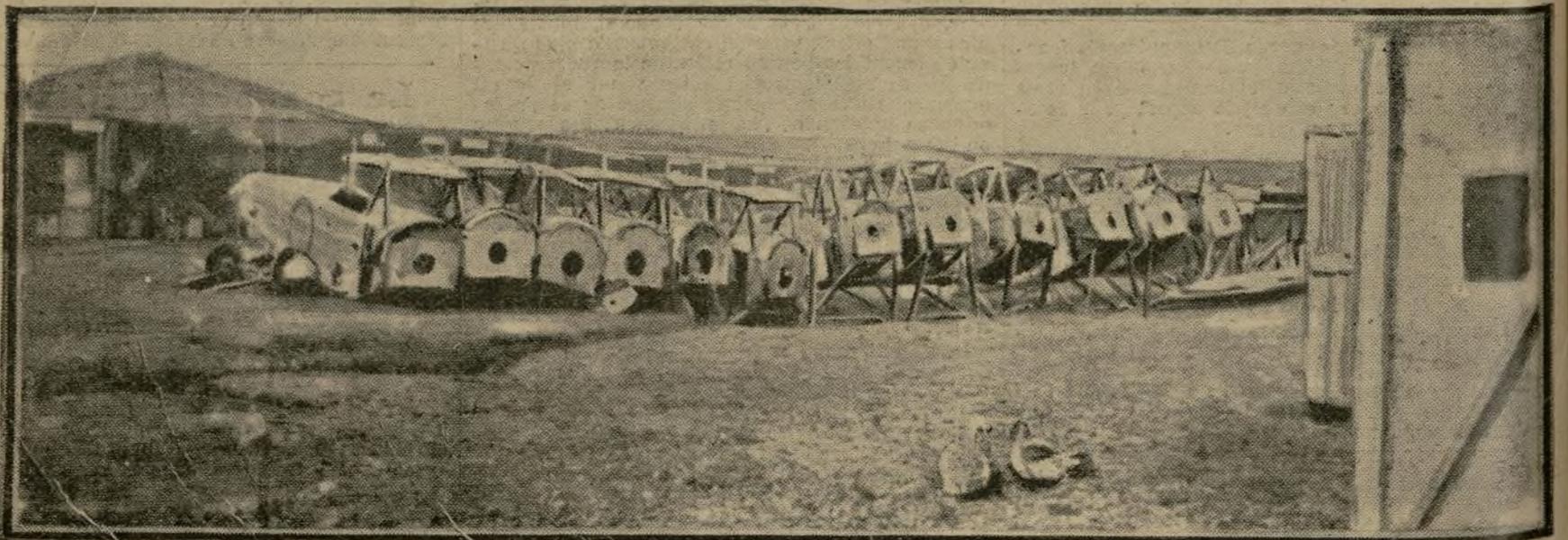
Le transatlantique danois *Frédéric VIII* arrivera aujourd'hui à Copenhague, ayant à bord M. Gérard, ambassadeur des Etats-Unis à Berlin.

## LE GÉNÉRAL QUI "BOIT L'OBSTACLE" par HAUTOT



— Non, vous ne passerez pas, nous avons de tranchées profondes, des réseaux de fil de fer barbelé partout.  
 — Oui, mais notre général en chef Nivelle tout...

## L'hôpital des avions à l'armée de Salonique

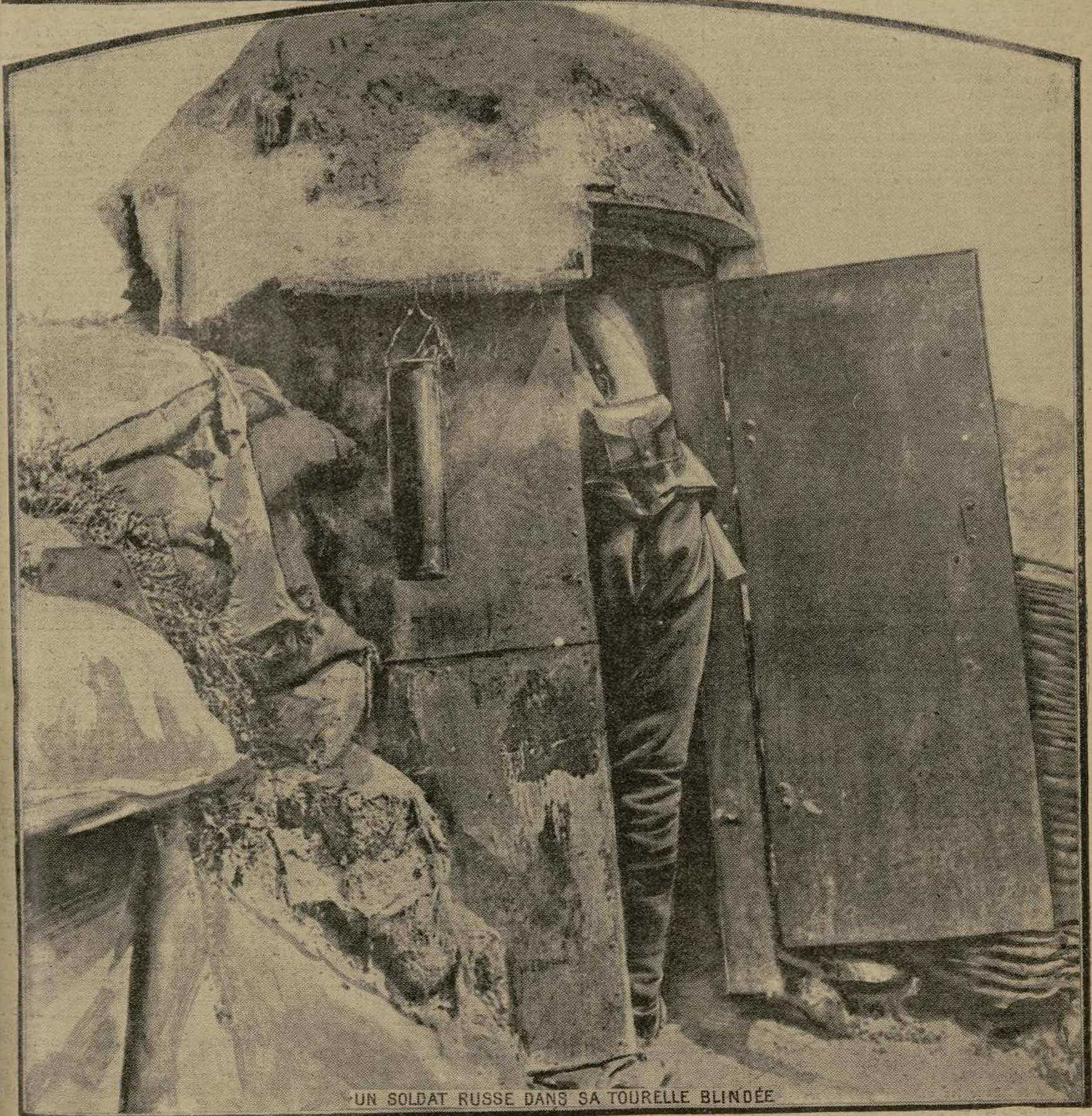


On connaît la part active prise, sur le front de Macédoine, par nos aviateurs, qui, à plusieurs reprises, réussirent à atteindre les lignes roumaines en survolant les masses ennemies : ce ne furent là, d'ailleurs, que quelques-uns de leurs exploits. Voici, aux environs de Salonique, un champ d'aviation dont une partie a été transformée en atelier de réparation pour avions.

# Les moyens de défense sur le front russe, en Champagne



UN RÉGIMENT RUSSE EN ROUTE VERS LES PREMIÈRES LIGNES



UN SOLDAT RUSSE DANS SA TOURELLE BLINDÉE

Depuis leur arrivée sur le front de Champagne, les Russes se sont ingénies à renforcer par tous les moyens les tranchées qui leur furent confiées. Ils ont, à cet égard, réalisé des prodiges d'aménagement qui opposent, à toute velléité d'avance ennemie, un rempart infranchissable. C'est à plusieurs reprises que nos chefs ont félicité les officiers et les soldats alliés pour le parti excellent qu'ils ont tiré du sol qu'ils devaient défendre et du matériel de guerre mis à leur disposition.

## A LA CHAMBRE

## Le taux de l'impôt sur le revenu est élevé

Les cinq premiers articles du projet de douzièmes provisoires ont été adoptés hier par la Chambre.

A l'article premier, qui porte ouverture, au titre du budget général, pour le premier trimestre de 1917, de crédits qui s'élèvent définitivement à 8 milliards 633.343.300 francs, M. Louis Dubois fit adopter un amendement aux termes duquel seront supprimées aux armées : 1° la fonction de chef d'état-major général, qui fait double emploi avec celle de major général; 2° la fonction d'inspecteur général des services de l'arrière, qui fait double emploi avec celle de directeur de l'arrière.

Après le vote des quatre premiers articles, une discussion assez vive s'engagea à l'article 5, qui modifie les dispositions d'application de l'impôt complémentaire sur le revenu.

Finalement, la Chambre adopta, par 478 voix contre 5, l'ensemble du texte rapporté par la commission du budget, aux termes duquel seront affranchis de l'impôt les contribuables dont le revenu n'excédera pas 3.000 francs, majoré, s'il y a lieu, suivant leurs charges de famille.

L'impôt sera calculé en comptant pour un dixième la fraction du revenu imposable entre 3.000 et 8.000 francs; pour deux dixièmes, la fraction comprise entre 8.000 et 12.000 francs; pour trois dixièmes, la fraction comprise entre 12.000 et 16.000 francs; pour quatre dixièmes, la fraction comprise entre 16.000 et 20.000 francs; pour cinq dixièmes, la fraction comprise entre 20.000 et 40.000 francs; pour six dixièmes, la fraction comprise entre 40.000 et 60.000 francs; pour sept dixièmes, la fraction comprise entre 60.000 et 80.000 francs; pour huit dixièmes, la fraction comprise entre 80.000 et 100.000 francs; pour neuf dixièmes, la fraction comprise entre 100.000 et 150.000 francs; pour l'intégralité, le surplus du revenu, et en appliquant au chiffre ainsi obtenu le taux de dix pour cent (10 0/0).

Sur l'impôt ainsi calculé, chaque contribuable aura droit à une réduction de cinq pour cent pour une personne à sa charge, de dix pour cent pour deux personnes, de vingt pour cent pour trois personnes et ainsi de suite, chaque personne au delà de la troisième donnant droit à une nouvelle réduction de dix pour cent, sans que la réduction puisse être, au total, supérieure à la moitié de l'impôt.

Les contribuables passibles de l'impôt seront tenus de souscrire une déclaration de leur revenu, avec l'indication détaillée des éléments qui le composent.

On continuera cet après-midi à cinq heures, après l'élection par les bureaux des deux commissions chargées d'examiner, l'une le projet tendant à donner au gouvernement le droit de régler par décrets certaines questions relatives à la défense nationale, l'autre les propositions tendant à l'organisation des travaux parlementaires pendant la guerre.

Léopold Blond

## NOUVELLES PARLEMENTAIRES

## La revision des exemptés et réformés

Deux nouveaux amendements viennent d'être déposés au projet de loi relatif à une nouvelle visite des exemptés et réformés.

L'un, de M. Compère-Morel, demande que tout homme appartenant à la territoriale ou à la réserve de la territoriale et exerçant la profession d'ingénieur agronome, d'agriculteur (soit comme patron, soit comme salarié) ou faisant partie du corps enseignant agricole, soit mis d'office en sursis d'appel.

L'autre, de M. de Kernier, est ainsi conçu :

« Tous les exemptés ou réformés n° 1 ou n° 2, qui, après avoir été soumis à une nouvelle visite, auront été réintégrés et versés soit dans le service armé, soit dans le service auxiliaire, auront dans leur nouvelle position militaire les mêmes facilités pour obtenir des sursis d'appel que les hommes faisant actuellement partie des services auxiliaires. »

## Le régime des prisonniers internés en Suisse

La commission des affaires extérieures de la Chambre a entendu hier le rapport de M. Candace sur le régime des prisonniers internés en Suisse. Elle a adopté un programme d'améliorations à apporter à ce régime. Elle a protesté contre les abus du contrôle du ministère de l'Intérieur qui retarde parfois de plusieurs mois la correspondance entre l'Agence internationale et les familles des internés.

## Pour les officiers prisonniers

MM. Girod et Pasqual ont déposé hier une proposition de loi tendant à abroger la règle d'après laquelle les officiers prisonniers de guerre ne peuvent être promus, à l'ancienneté, qu'au grade immédiatement supérieur à celui qu'ils avaient lors de leur capture par l'ennemi.

D'après cette proposition, tous les officiers faits prisonniers de guerre depuis le 2 août 1914 conserveraient leurs droits d'ancienneté pour l'avancement à tous les grades, sans qu'il soit besoin d'aucune demande de leur part.

## AU SÉNAT

## Le débat d'aujourd'hui

Cet après-midi, s'ouvre au Sénat le grand débat annoncé sur la politique du gouvernement et la conduite de la guerre, débat ajourné jeudi dernier en raison de l'état de fatigue du président du conseil, après les dix jours de comité secret de la Chambre et les séances publiques qui avaient suivi.

Plusieurs demandes d'interpellation sont déposées. La première de M. Henry Bérenger, vise la politique militaire, diplomatique et économique du gouvernement et la suite donnée par le président du conseil au vote émis par le Sénat à l'issue du dernier comité secret; la deuxième, de MM. Clemenceau, Paul Doumer, Charles Humbert et un certain nombre de leurs collègues de la commission sénatoriale de l'armée, a trait à la situation de nos armements et des fabrications de l'artillerie, à la production des matières premières et des forces motrices, au ravitaillement et, d'une manière générale, à l'organisation et à la conduite de la guerre.

M. Cazeneuve a demandé également à interpellier sur l'organisation des services de contrôle et d'exécution concernant les inventions intéressant la défense nationale; M. Louis Martin, sur la nécessité de réaliser entre les Alliés l'unité d'action dans la diversité des fronts et l'équivalence des effectifs; M. Henry Bérenger, sur la politique du gouvernement en ce qui concerne la production nationale des matières premières et des forces motrices nécessaires à la guerre; M. Gaudin de Villaine, sur les mesures que le gouvernement compte prendre afin de resserrer le blocus et d'empêcher l'exportation des métaux français, ainsi que sur les enquêtes et instructions en cours.

On s'attend au dépôt d'une demande de comité secret.

## La motion des socialistes de la Seine sur les propositions de paix

A l'issue du congrès qu'elle vient de tenir, la Fédération de la Seine du parti socialiste a voté, par 10.026 suffrages contre 403, une motion où elle déclare que les gouvernements alliés ont le devoir de ne pas repousser, sans en prendre connaissance, les propositions que l'adversaire se déclare prêt à faire.

« Un refus sommaire, probablement escompté par les gouvernements ennemis, porterait, dit-elle, une atteinte grave à la cause des Alliés et pourrait diminuer leur force morale en accroissant celle de leurs adversaires. Ce serait plus qu'une faute, qui donnerait aux peuples l'impression qu'on oublie leurs véritables intérêts.

« En conséquence, la Fédération de la Seine demande aux gouvernements alliés, tout en menant vigoureusement leur effort de guerre pour la défense nationale, d'accepter toutes les négociations nécessaires pour être officiellement informés des conditions de paix de l'Allemagne.

« Elle leur demande donc :

« 1° De n'écarter aucune proposition sans un sérieux examen;

« 2° De soumettre ces propositions aux Parlements intéressés.

« Enfin, si ces propositions paraissent inacceptables, la Fédération invite les gouvernements alliés à les dénoncer publiquement aux peuples combattants et à indiquer eux-mêmes et sur-le-champ, par des contre-propositions formelles, les buts de guerre qu'ils jugent indispensables. »

## VISITEZ LES GRANDS MAGASINS DUFAYEL

PALAIS DE LA NOUVEAUTÉ  
ETRENNES, BRONZES, MARBRES, HORLOGERIE  
BIJOUTERIE, ORFÈVREURIE, ETC. — JOUETS, ETC.  
ET TOUT CE QUI CONCERNE LA NOUVEAUTÉ.  
MOBILIERS PAR MILLIERS

LAIT CONDENSÉ FARINE LACTÉE  
**NESTLÉ**  
Pour le Gros LA  
16, Rue du Parc Royal PARIS MARQUE PRÉFÉRÉE

## L'ESCLAVAGE BELGE

## Le collège de Bruxelles proteste contre les déportations

Le 17 novembre dernier, le collège de la ville de Bruxelles adressa à von Bissing, gouverneur général de la Belgique, une belle et vigoureuse protestation contre les déportations en Allemagne des ouvriers chômeurs. Conçue en termes élevés, la lettre établissait en premier lieu, que « le sentiment public considère cette déportation comme l'établissement en Belgique d'un régime d'esclavage », et rappelait que la population belge s'est toujours distinguée par le culte de la justice et du droit.

En matière politique, comme en matière internationale, ajoutait le document, elle a toujours compté sur le droit demeurer sa sauvegarde.

L'article 43 de la Convention de La Haye porte que l'occupant respectera, sauf empêchement absolu, les lois en vigueur dans le pays occupé.

Parmi les lois en vigueur en Belgique, il n'en est point de plus précieuse et de plus sacrée que celle qui garantit à tout citoyen belge sa liberté personnelle, à manifester, notamment, dans le domaine du travail.

Rien ne nous paraît justifier, en ce moment, une atteinte à cette loi.

Après avoir parlé du chômage auquel est contrainte la population, la protestation poursuivait :

Puisque la population belge ne s'attend pas à être secourue par l'occupant, n'est-il pas légitime de la laisser libre d'apprécier dans quelles conditions il lui est permis et possible de se livrer au travail ?

On ne peut qu'éprouver le plus profond respect pour un refus de travail qu'inspirent uniquement un noble patriotisme et spécialement la volonté de ne pas fournir directement ou indirectement une aide à l'ennemi.

Il est certain que le travail que l'on veut imposer à nos compatriotes a pour but exclusivement de fortifier l'Allemagne économiquement et même militairement. Cette circonstance fait apparaître plus nettement encore le caractère d'esclavage et de servitude que présente la mesure dont sont menacés nos concitoyens.

Le collège rappelait ensuite les déclarations et les promesses successives de l'autorité allemande. Le gouverneur général von der Goltz, dans sa proclamation du 2 septembre 1914, avait dit notamment : « Les citoyens belges désirant vaquer paisiblement à leurs occupations n'ont rien à craindre de la part des troupes ou des autorités allemandes, etc. »

Le gouverneur d'Anvers, général Huene, autorisait le cardinal Mercier à déclarer, en octobre 1914 : « Les jeunes gens n'ont point à craindre d'être emmenés en Allemagne, soit pour y être employés dans l'armée, soit pour y être employés à des travaux forcés. »

En outre, divers avis, placardés sur les murs de Bruxelles les 19 février, 17 mars et 22 octobre 1915, avaient à plusieurs reprises assuré la population que le gouvernement allemand n'avait nullement l'intention d'incorporer les Belges dans l'armée allemande ni de les interner comme prisonniers de guerre pendant la durée des hostilités.

Le document se terminait ainsi :

Ces engagements formels ont déterminé un grand nombre de nos concitoyens, qui s'étaient réfugiés à l'étranger, à rentrer dans leur patrie.

Nous ne pouvons supposer que des promesses aussi solennelles pourraient être méconnues.

Nous devons croire que le pouvoir occupant maintiendrait les principes du droit international et respecterait les sentiments d'honneur et de patriotisme du peuple belge.

## LA REPONSE ALLEMANDE

Le gouverneur général de Belgique, par une lettre signée Gr. von Soden, feignit de considérer cette protestation pleine de dignité comme une « résistance » à ses ordres, et annonça au Collège qu'il lui semblait « nécessaire de procéder par contrainte » en employant « tous les moyens ».

Et le gouverneur général, rendant le Collège responsable des « méprises », des « dommages d'ordre économique et personnel » et des « existences détruites », considérées comme « inévitables », fixait un dernier délai pour la remise des listes de chômeurs.

Mais, à la date indiquée, le Collège de Bruxelles répondait à cette prétention par un admirable et suprême refus adressé au commandant de la place de Bruxelles.

Voici le passage essentiel de cette nouvelle lettre :

« Nous ne pouvons que nous en rapporter aux diverses raisons qui ont déjà été produites à l'appui de cette décision. Avant tout, nous pensons que nous ne pourrions, sans méconnaître à la fois la voix de notre conscience et nos devoirs envers notre patrie, livrer à l'autorité allemande les noms des concitoyens qui vont être arrachés à leurs familles pour être soumis, en Allemagne, à un travail forcé.

« En nous exprimant ainsi, nous avons la conviction d'être les interprètes des sentiments unanimes de la population. »

## LES CONTES D'EXCELSIOR

## LE FUGITIF

— N'aie pas peur, dit Mathieu à sa femme. Je vais le ramener, et tambour battant!

— Surtout, dit-elle, ne tape pas sur lui. Tu serais capable de le tuer.

Deux coups de sifflet, et le train s'ébranla. A quarante-six ans, pour la première fois de sa vie, Mathieu quittait le pays. Il tâta la poche de son pantalon : il avait déjà peur d'avoir perdu son porte-monnaie. Il l'ouvrit, regarda son billet d'aller et retour. Comme il était seul dans le compartiment, pour se soulager, il cria : « Ah! le galvaudeux! » et donna un coup de poing contre la cloison.

Ce voyage dérangeait ses habitudes. Lui qui ne se sentait à l'aise que dans ses effets de charpentier, il avait fallu qu'il prit ce costume étriqué en cheviote noire. Et puis il allait dépenser de l'argent : qui sait si son galvaudeux n'aurait pas fait des dettes qu'il serait obligé, lui Mathieu, de rembourser? Il aurait voulu être déjà arrivé à Paris pour en avoir le cœur net. Il trouvait que le train roulait avec une lenteur agaçante. Sous le plafond bas qu'il touchait presque de la tête, il étouffait. On était en juillet, et le soleil tapait dur, non seulement sur les blés mûris, mais sur la toiture des wagons.

A cinq heures pourtant il débarqua à Paris, mourant de soif. Il s'assit à la terrasse d'un modeste café de la rue de Lyon et demanda une chopine de vin blanc. Mathieu n'était pas un ivrogne; tout au plus lui arrivait-il, une fois ou deux par an, de boire un peu plus qu'à sa soif. Sa chopine vidée, il en réclama une autre : aussi, pourquoi faisait-il si chaud? Le mouvement et le bruit l'étourdissaient. Ce qu'il découvrait de Paris lui semblait être prodigieux. Il se rappelait avec pitié la petite commune de huit cents âmes où jusqu'à présent il s'était trouvé heureux. Mais il n'y a si bon moment qui ne passe. Maintenant, il lui fallait songer à son galvaudeux. Plusieurs fois, il s'enquit de l'itinéraire à suivre. Vingt minutes après, il pénétrait dans le restaurant que son frère tenait, rue du Temple. Le premier visage de connaissance qu'il aperçut fut celui de son galvaudeux, de son fils; assis, les coudes appuyés sur une table de marbre, il avait l'air de songer. Mathieu s'avança vers lui, levant déjà son bâton. Le gars eut un mouvement de recul. Il avait dix-huit ans.

— T'es donc tout seul ici? rugit Mathieu. Y a longtemps que tu l'avais préparé, ton coup, hein?

— Ma tante est dans la cuisine, dit le gars. J'avais l'idée de reprendre le train ce soir.

— C'est bon! grommela Mathieu. On causera de ça tout à l'heure.

Entendant un bruit de voix, Mme Mathieu jeune sortit de sa cuisine. Jamais elle n'avait vu son beau-frère.

— C'est moi Mathieu l'ainé, dit-il, se présentant lui-même.

— Vous êtes venu le chercher? demanda-t-elle.

— Vous avez eu une bonne idée de m'écrire qu'il était venu vous trouver. On se demandait, Phrasie et moi, ce qu'il avait bien pu devenir. Il pouvait être à Paris, mais c'est si grand!... Et Jean, où c'est qu'il est donc?

Jean, c'était son frère.

— Par là, dans le quartier, dit-elle. Il ne va pas tarder à rentrer. Nous, notre neveu ne nous gêne pas. C'est avant-hier qu'il est venu. Il nous a dit :

« J'ai fait un coup de tête. Il y a huit jours, je suis parti de chez nous pour chercher de l'occupation à Paris; ça m'ennuyait de travailler là-bas, mais ici je n'ai rien trouvé. J'ai pensé que vous pourriez me renseigner. » Alors, Jean s'est dit que vous deviez vous inquiéter, et il vous a écrit en cachette de son neveu. Seulement, ce n'était pas la peine de vous déranger, parce que ce matin il nous a dit : « J'en ai assez. Je commence à avoir le mal du pays. J'ai encore de quoi prendre le train. Je vais partir ce soir. »

Mathieu regardait son galvaudeux, qui baissait la tête. Ainsi, ce n'était pas pour s'amuser qu'il était venu à Paris? Et il lui restait de l'argent pour son retour! Donc, pas de dettes à payer. Dissimulant sa joie, il bougonna :

— Tout ça c'est pas des choses à faire. Tu verras ce que ça te coûtera.

Au fond, Mathieu était heureux. Il le fut plus encore quand rentra son frère, qu'il n'avait pas vu depuis vingt ans, depuis le jour où celui-ci était parti pour Paris, où tout de suite, plus heureux que le gars, il avait trouvé une occupation. Ils burent, seuls, et avec quelques clients, si bien qu'à huit heures du soir Mathieu ne parlait de rien moins que d'aller

« faire un tour sur les grands boulevards ». Il ne pensait plus du tout au gars. Puisqu'il était à Paris, il s'agissait d'en profiter. Il voulait tout voir; il y mettrait le temps qu'il faudrait. L'argent qu'il avait pris pour payer les dettes de son galvaudeux, il le dépenserait pour lui-même. Et, si Phrasie s'avisait d'y trouver à redire, elle verrait. Quand ils eurent diné :

— Nous partons? dit le gars.

Mathieu, qui n'avait plus toutes ses idées, lui répondit :

— Pars si tu veux. Moi, je reste.

Oncle et tante eurent beau insister : le gars s'en alla. Mais, cinq minutes après, Mathieu bondit. Incapable de discuter avec lui-même, l'idée lui était venue que, si Phrasie ne les voyait pas rentrer ensemble, elle serait capable de prendre le train, à son tour, pour venir le relancer ici.

Ce qui le sauva, ce fut qu'au guichet de la gare de Lyon les voyageurs faisaient queue. Il retrouva parmi eux son galvaudeux, qui n'avait pas encore pu prendre son billet. Il le prit par le bras, l'obligeant à céder sa place, à la grande satisfaction de ceux qu'il précédait.

— Est-ce que tu ne serais pas fou, par hasard? lui dit-il. Tu vas revenir tout de suite avec moi.

Le gars, ahuri, obéit machinalement. Et, selon sa promesse, Mathieu le ramena tambour battant, mais rue du Temple.

Henri Bachelin.

## CONSEIL MUNICIPAL

## Le frigorifique des Halles

Au cours de la séance publique qu'il a tenue hier, le Conseil municipal a voté les crédits nécessaires à l'exécution des travaux préliminaires aux Halles centrales en ce qui concerne le frigorifique projeté.

L'assemblée a voté ensuite un crédit de 15.000 francs pour paiement de dépenses relatives aux tirages des emprunts municipaux.

Enfin, des subventions ont été allouées aux cantines des gares de l'Est et du Nord pour l'organisation d'un arbre de Noël pour les permissionnaires.

La prochaine séance a été fixée à vendredi prochain.

## A L'INSTITUT

## La séance annuelle de l'Académie des Sciences

L'Académie des Sciences a tenu, hier après-midi, sa séance annuelle. M. Camille Jordan, qui présidait, prononça l'allocution d'usage et rendit un dernier hommage aux membres de la Compagnie morts au cours de l'année. Il retraça aussi l'énergique carrière du général Galliéni, qui était correspondant de la section de géographie.

Après la proclamation des prix décernés aux savants les plus méritants, M. Alfred Lacroix, secrétaire perpétuel, lut une notice historique sur Bory de Saint-Vincent, membre libre de l'Académie et botaniste illustre.

## LA PETITE ROBE

Simple, droite, tenant à la fois du manteau et de la robe d'intérieur, elle continue à plaire à la majorité des femmes. Elle est facile à glisser sous un manteau, ménage les blouses d'un entretien toujours coûteux et donne un aspect plus habillé et plus correct qu'un corsage et une jupe dissemblables.

Le modèle croqué ici est en velours vert; car le vert, très délaissé depuis longtemps, semble retrouver nos faveurs. La jupe, coupée en deux pièces, est élargie au-dessous des hanches par une partie formant de grandes poches béantes. Le corsage est coupé également en deux pièces : l'une, qui forme kimono, avec des manches assez longues et assez vagues, vers lesquelles nous achevons la mode nouvelle. Le col droit, à pointes rabattues sur le devant, est garni de fourrure, comme le bas de la jupe, le bord des manches et des poches. Une rangée de boutons de tissu ou de perles d'acier ferme le devant du corsage et de la jupe, ornée de boutons si l'on préfère.

Robe de velours vert garnie de fourrure.

JEANNE FAYANT.

## TRIBUNAUX

## Un valet de chambre cambrioleur

Un cambriolage important était commis dans l'hôtel de M<sup>me</sup> de Vilmorin, 66, rue de La Boissière, dans la nuit du 24 au 25 mai dernier. Le cambrioleur fut arrêté quelques heures plus tard. Ce n'était autre qu'un domestique congédié, Léon Villard, âgé de dix-sept ans. Le montant du vol dépassait 30.000 francs, et, parmi les objets dérobés, figuraient un étui à cigarettes en or au chiffre de Ferdinand, roi de Bulgarie, et une boîte à cigarettes offerte par l'empereur de Russie.

Villard comparaitra, hier, devant les assises de la Seine. Après plaidoirie de M<sup>re</sup> Mareel-Caen, le jury a déclaré que le jeune cambrioleur avait agi sans discernement. En conséquence, il sera envoyé dans une colonie pénitentiaire jusqu'à sa majorité.

## Les voleurs de soldats

Le facteur Chauffrey, mobilisé sur place, était surpris, le 28 septembre dernier, en flagrant délit de vol de lettres adressées à des militaires. Une perquisition opérée à son domicile fit découvrir un millier de francs provenant de ces vols. Chauffrey avoua qu'il pratiquait ainsi depuis plus d'une année.

Le premier conseil de guerre l'a condamné, hier, à cinq ans de travaux forcés, dix ans d'interdiction de fonctions publiques et à la dégradation militaire.

## La crise du charbon et de l'éclairage

## Les mesures prises en province

Les municipalités, en province, continuent à prendre des arrêtés réglementant l'éclairage public et privé.

A Nantes, une convention est intervenue entre la ville et la Société d'électricité. La Société s'engage à maintenir la lumière dans toutes les usines et dans tous les magasins, sous réserve que l'usage des lampes à arc et des lampes de plus de 100 bougies soit formellement interdit.

A Avignon, le conseil municipal a décidé la suppression totale de l'éclairage public, au gaz, à partir de 22 heures.

A Mende, la ville manquant complètement de pétrole, la municipalité a réquisitionné sur gare un wagon de 33 fûts de pétrole, dont elle a fixé la vente à 0,55 le litre.

A Valence, un entrepôt de charbon vient d'être créé pour fournir du combustible aux indigents et réfugiés. Les autres habitants sont pourvus de cartes leur donnant droit à 80 kilos tous les dix jours, par famille.

Dans l'Ardèche, les chambres de commerce se sont chargées de centraliser les demandes de charbon, dont la répartition est faite au public par un groupement charbonnier.

## La classe 1918 devant le conseil de revision

Les opérations du conseil de revision dans le département de la Seine pour la visite des jeunes gens des arrondissements de Paris et des cantons suburbains auront lieu à 9 heures du matin, aux jours et lieux ci-après indiqués :

Paris : 1<sup>er</sup> arrondissement, le 26 décembre, mairie du 4<sup>e</sup> arrondissement; 2<sup>e</sup> arrondissement, 29, mairie du 4<sup>e</sup>; 3<sup>e</sup> arrondissement, 30, mairie du 4<sup>e</sup>; 4<sup>e</sup>, 2 janvier, mairie; 5<sup>e</sup>, 3, mairie du 4<sup>e</sup>; 6<sup>e</sup>, 4, mairie; 7<sup>e</sup>, 5, mairie du 4<sup>e</sup>; 8<sup>e</sup>, 6, mairie du 4<sup>e</sup>; 9<sup>e</sup>, 8, mairie du 4<sup>e</sup>; 10<sup>e</sup>, 9 et 10, mairie; 11<sup>e</sup>, 11, 12 et 13, mairie du 4<sup>e</sup>; 12<sup>e</sup>, 15 et 16, mairie; 13<sup>e</sup>, 17 et 18, mairie; 14<sup>e</sup>, 19 et 20, mairie; 15<sup>e</sup>, 22, 23 et 24, mairie du 4<sup>e</sup>; 16<sup>e</sup>, 25 et 26, mairie; 17<sup>e</sup>, 27, 28 et 29, mairie du 4<sup>e</sup>; 18<sup>e</sup>, 30 et 31 janvier et 1<sup>er</sup> février, mairie; 19<sup>e</sup>, 2 et 3, mairie; 20<sup>e</sup>, 4, 5 et 6, mairie.

Cantons suburbains : Ivry, 10 février, mairie; Villejuif, 11, mairie; Sceaux, 12, ancienne mairie; Vanves, 13, mairie; Puteaux, 14, mairie; Boulogne, 15, école de garçons, rue de la Mairie; Neuilly, 16, mairie; Levallois, 17, mairie; Courbevoie, 18, mairie; Colombes, 19, gymnase municipal; Asnières, 20, mairie; Clichy, 21, mairie; Saint-Ouen, 22, mairie; Saint-Denis, 23, mairie; Pantin, 24, mairie; Aubervilliers, 25, mairie; Noisy-le-Sec, 26, mairie; Montreuil, 27, justice de paix; Vincennes, 28, mairie; Nogent-sur-Marne, 1<sup>er</sup> mars, mairie; Saint-Maur, 2, mairie; Charenton, 3, mairie.

Huit séances du conseil de revision seront spécialement consacrées à la visite des inscrits de la classe 1918 étrangers au département de la Seine autorisés à se faire examiner à Paris.

Les séances auront lieu à la mairie du 4<sup>e</sup> arrondissement, à 9 heures du matin, les 7, 14 et 21 janvier 1917; 7, 8 et 9 février, et les 4 et 5 mars.

Enfin, six séances dites de régularisation auront également lieu à la mairie du 4<sup>e</sup> arrondissement de Paris, à 2 heures de l'après-midi : 7 mars, pour les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> arrondissements; 8 mars, pour les 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissements; 9 mars, pour les 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> arrondissements; 10 mars, pour les 1<sup>er</sup>, 7<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements; 12 mars, pour les cantons de l'arrondissement de Saint-Denis; 15 mars, pour les cantons de l'arrondissement de Sceaux et la clôture des opérations.

BOULEVARD POISSONNIÈRE, 19  
RUE DE RIVOLI, 53  
COMMERCE, COMPTABILITÉ, STÉNO-DACTYLO, LANGUES, ETC.

## EXCELSIOR SUR LE FRONT

Nous rappelons à nos lecteurs que tout nouvel abonné d'EXCELSIOR ou tout abonné renouvelant pour un an sa souscription ou s'engageant à la renouveler pour un an à son expiration a droit à « l'envoi gracieux, pendant trois mois », de nos collections hebdomadaires à un combattant du front.

# THÉÂTRES

PETITE GAZETTE DE LA COMÉDIE

Après avoir assisté au premier acte du *Marquis de Priola*, où Raphaël Duflos fait applaudir le don Juan moderne en attendant qu'il devienne le protagoniste du *Don Juan* de Molière, dont la reprise est toujours annoncée pour le 15 janvier prochain, je complète ma note d'hier sur le *Bourgeois gentilhomme*.

J'ai constaté le succès de Féraudy. Je tiens à le complimenter sur la science et la finesse de sa composition. Il ne joue pas M. Jourdain en farceur, à la façon de Coquelin cadet ; son personnage se rapproche de celui de Thiron, qui fut inimitable dans ce rôle. Féraudy est plaisant, et même comique, en demeurant vrai ; c'est la sincérité, la naïveté de ce grand bourgeois s'évertuant à jouer au grand seigneur qui provoque les rires de la salle entière, sans que l'acteur ait besoin de recourir à d'extravagantes tribulations. Si j'avais à lui adresser un reproche, ce serait de paraître trop à l'aise quand il a revêtu l'habit de cour ; Féraudy le porte en homme, sinon élégant, au moins façonné à de semblables accoutrements ; sa démarche, son air, évoquent plutôt l'image de Dubouloz des *Demoiselles de Saint-Cyr* que celle du gros, du gras, du rond et épais M. Jourdain.

Après-demain, je vous parlerai des autres interprètes du *Bourgeois gentilhomme*, que l'on redonne ce soir, ma note de demain étant réservée pour des questions d'ordre administratif.

Emile Mas.

## \* DICK, ROI DES CHIENS POLICIERS \* AU CHATELET

Le Châtelet reste fidèle à sa tradition somptueuse : les quatre actes et les vingt-six tableaux de la pièce à grand spectacle construite par MM. Victor Darlay et Henry de Gorsse nous font voir une fois de plus ce qu'il peut y avoir de ressources ingénieuses sur cette vaste scène et de richesses dans un magasin d'accessoires unique.

L'actualité tend décidément à donner aux animaux un rôle d'acteur et de comparse. Le théâtre Michel a mis en scène le singe de Mlle Spinelli. Ici, c'est autour d'un brave chien policier que la fête se déroule avec des merveilles scéniques, des décors neufs, des bals splendides, des ballets fastueux, des trouvailles enfin qui vous permettent de faire le tour du monde sans quitter votre fauteuil. Voici, pour prendre des exemples, les impressionnantes chutes du Niagara, les égouts plus prosaïques de New-York, une fête vénitienne chez un milliardaire, un ballet des folies. Puis le crescendo des surprises nous amène à bord du *Pennsylvania* et nous fait visiter la coque du sous-marin U-25. En plongée, nous assistons — sans cri d'horreur : nous sommes au théâtre — au torpillage de la belle unité que nous venons d'abandonner. L'action qui relie ces épisodes est conduite par Henry Krauss, Paul Ardot, Louis Dean, Mmes Massart, Gilles-Raimbault, Germaine Risse, par des danseuses étoiles comme Mlle Rita Sangetti, et par une foule pressée et disciplinée peuplant avec entrain un plateau que le machinisme le plus adroit transforme en domaine de féerie.

A l'Association des Directeurs de Théâtre. — L'Association des Directeurs de Théâtre de Paris s'est réunie hier en assemblée générale et, après avoir fait un exposé de la situa-

tion, a déclaré qu'une taxe nouvelle aurait pour conséquence de provoquer la fermeture des établissements dont l'exploitation n'a été possible qu'en raison des réductions accordées par les auteurs sur leurs droits, par les artistes sur leurs cachets et par les diminutions obtenues promises ou espérées de la part des propriétaires.

L'art et la bienfaisance à l'Opéra-Comique. — Aujourd'hui, à 1 heure 1/2, répétition générale des *Quatre journées*, de M. Alfred Bruneau. Une version nouvelle des *Soldats de France*, avec Mlle Chenal dans *la Marseillaise*, terminera cette matinée.

L'indépendance de la recette sera versée aux œuvres de guerre bénéficiaires, la Direction ayant pris tous les frais de la représentation à sa charge.

Aux Capucines. — Le théâtre des Capucines annonce les dernières représentations de la revue de M. Hugues Delorme et de la comédie de M. Maurice Hennequin.

La première représentation du nouveau spectacle reste fixée à samedi prochain 23 décembre. Répétition générale samedi après-midi, à 2 heures.

A Ba-Ta-Clan. — La première de la revue nouvelle *Anticafardiste* aura lieu jeudi.

Les obsèques de Frédéric Febvre. — Les obsèques de M. Frédéric Febvre ont eu lieu hier. M. Pierre Decourcelle, ami personnel du défunt, a pris la parole au nom de la Société des Gens de Lettres et exprimé les regrets que cause à ses amis et aux lettres la mort du grand comédien.

Bienfaisance et solidarité. — Un concert aura lieu le jeudi 21 décembre, à 2 h. 1/2 précises, salle Hoche, au bénéfice de l'Alguille Française, vestiaire national, qui secourt les veuves, les orphelins, les mutilés, les aveugles de la guerre et leurs familles.

On trouve des billets au siège de l'Œuvre, 30, avenue Henri-Martin, et salle Hoche, 9, avenue Hoche.

MARDI 19 DÉCEMBRE

### La Matinée

Opéra-Comique. — A 1 h. 30, répétition générale des *Quatre journées*.

### La Soirée

Opéra. — A 7 h. 30, jeudi : *Briséis, la Korrigane*.  
Comédie-Française. — A 8 h., *le Bourgeois gentilhomme*.  
Opéra-Comique. — A 7 h. 30, *Mireille*.  
Odéon. — A 7 h. 45, *Severo Torelli*.  
Athénée. — A 8 h. 15, *Je ne trompe pas mon mari*.  
Bouffes-Parisiens. — A 8 h. 30, *Jean de La Fontaine*.  
Capucines (Gut. 56-40). — A 8 h. 30, *Tambour lallant*, revue, *le Plumeau ; Pan ! pan ! pan ! au rideau !*  
Châtelet. — A 7 h. 45, *Dick, roi des chiens policiers* (mardi, mercredi et samedi soirée ; jeudi et dimanche matinée).  
Théâtre Edouard-VII. — A 8 h. 45, *All right*.  
Gaité. — A 8 h. 30, *Miette* (Lucien Guitry).  
Gymnase. — A 8 h. 30, *la Charrette anglaise*.  
Nouvel-Ambigu. — A 8 h. 30, *la Roussotte*.  
Th. Michel. — A 8 h. 45, *Aggar ou les Loisirs du harem* (dernières).  
Palais-Royal. — A 8 h. 30, *Madame et son filleul*.  
Porte-Saint-Martin. — A 8 h. 30, *l'Amazone*.  
Apollo. — A 8 heures, *les Marts de Ginette* (Gallpau, Mariette Sully).  
Cluny. — A 8 h. 15, *la Tomate*.  
Th. Sarah-Bernhardt. — A 8 h. 15, *Retoult* (René Fauchois, Régina Badet).  
Grand-Guignol. — A 8 h., *le Laboratoire des hallucinations*.  
Th. Réjane. — A 8 heures, jeudi : *l'Oiseau bleu*.  
Renaissance. — A 8 h. 15, *la Guerre et l'Amour*.  
Scala. — A 8 heures, *la Dame de chez Maxim*.  
Trianon-Lyrique. — A 7 h. 45, *Paul et Virginie*.  
Variétés. — A 8 h. 15, *Moune* (Max Dearly, Jane Renouardt).

### MUSIC-HALLS, ATTRACTIONS, CINEMAS

Ba-Ta-Clan. — Relâche pour répétitions.  
Olympia (Gut. 44-68). — A 2 h. 30 et 8 h. 30. Vingt vedettes et attractions. Chevalier.

## COURS ET CONFÉRENCES

Université des « Annales » (51, rue Saint-Georges, Paris). — Demain mercredi 20 décembre, à 2 h. 1/2 : *les Dernières années de La Fontaine*, conférence par M. Jean Richopin, de l'Académie française.

— Tu vois, grand'mère, dit Ghislaine, qu'il faut que je reste, après toi...

— Si ta volonté est irrévocable...

— Irrévocable, grand'mère.

— ... Je n'ai pas le droit de m'y opposer... Pourtant...

— Une dernière fois... ta présence ne me servirait point... Je dois t'avoir prouvé que je savais me tirer d'affaire.

— Tu me l'as prouvé... Mais je ne sais si je vais me résoudre...

— Tu seras utile ailleurs... et je te rejoindrai bientôt.

— Puisse-tu dire vrai... Dieu conduit les événements. Je n'ai pas le droit de m'y opposer... je le répète à mon tour.

— Ayons confiance... l'an prochain nous reviendrons peut-être pour fêter la Noël ici...

— Ah ! pauvre chère petite, y serons-nous tous ?

— Pourquoi pas ?... et nous rebâtirons une crèche comme nous l'avions fait nous tous, les petits-enfants, l'an dernier, avec des planches pour cloisons, et un toit de paille, au pied de l'orme, près de la petite Vierge, à qui j'ai porté encore hier les dernières fleurs du jardin : quelques roses frêles de Noël.

Elles parlaient toutes deux, Mme de Saint-Priest assise, Ghislaine debout devant une fenêtre de laquelle on découvrait la forêt dénudée, blanchissant sous la neige, et, au delà de l'allée de charmes, le rond-point du vieux orme aussi tout blanc.

Or, au pied de l'arbre centenaire se formait un rassemblement.

Des soldats de la maison forestière, d'autres qui, sur une civière, semblaient porter un fardeau.

— Que se passe-t-il par là ? fit la jeune fille.

— Tu vois...

# BLOC-NOTES

LA JOURNÉE

Fêtes à souhaiter : aujourd'hui mardi, Saint Trimoëlon ; demain, Sainte Philogone.

— A 3 heures : Séance à la Chambre des députés et au Sénat.

— A 4 h. 1/2 : Cérémonie « la Veillée des Tombes » à la mémoire des soldats belges morts pour la patrie, en l'église Saint-Sulpice.

## NOUVELLES DES COURS

— On annonce de Rome que le pape a décidé d'envoyer cette année la « Rose d'or » à S. M. la reine Victoria d'Espagne. On sait que chaque année le Souverain Pontife bénit solennellement un bouquet de roses en or, qui est placé ensuite dans un vase de prix et envoyé à une princesse catholique. L'usage en remonte à Léon IX.

## DEUILS

Morts pour la France :

MAXIME BERTRAND, lieutenant de vaisseau, secrétaire général de la Compagnie du canal de Suez. — GONZAGUES GIGNOUX, lieutenant, tué en Grèce. — FÉLIX MICHELIN, lieutenant de vaisseau, architecte de l'Assistance publique, disparu à bord de Suffren. — COMBERT, sous-lieutenant de vaisseau aviateur russe.

— L'Association générale des étudiants de Paris, de concert avec l'Association générale des étudiants catholiques (Cercle de Luxembourg), les étudiants de l'Institut catholique, l'Association des étudiants en pharmacie de France, la Fédération française l'Association des étudiants protestants de Paris et un comité d'étudiants israélites, va faire célébrer des cérémonies religieuses en mémoire des étudiants morts pour la patrie.

La cérémonie catholique aura lieu demain mercredi, à 10 h. 1/2, à Saint-Stienne-du-Mont, sous la présidence du cardinal Ametel, allocation du R. P. Janvier, prédicateur de Notre-Dame.

La cérémonie protestante aura lieu vendredi, à 4 h. 1/2, à l'église Saint-Jean, 147, rue de Grenelle (près des Invalides) sous les auspices du conseil de la Fédération protestante de France ; allocation du pasteur Wilfred Monod et du pasteur Raoul Allier.

La cérémonie israélite aura lieu à la synagogue de la rue de la Victoire, le jeudi 4 janvier 1917, à 4 heures, sous la présidence des grands-rabbins de France et de Paris ; allocation de M. Israël Lévi, grand-rabbin, adjoint au grand-rabbin de France.

Nous apprenons la mort : Du général de division en retraite Muzac, commandeur de la Légion d'honneur, décédé à Limoges, à quatre-vingt-deux ans ;

De Mme Alexandrine Audé, femme du docteur et belle-mère de M. Richard, conseiller référendaire à la Cour des Comptes, décédée à Fontenay-le-Comte ;

De M. Eugène Grave, archiviste de la Ville, membre de plusieurs sociétés savantes et du conseil départemental d'hygiène, décédé à Mantes ;

De M. Hector Otto, ancien adjoint au maire de Monaco, et qui a légué sa fortune à des œuvres de bienfaisance.

Pour les naissances, mariages, nécrologies, s'adresser à l'Office des Publications, 24, boulevard Poissonnière, Paris. Téléphone Central 52-11 — 9 à 6 h. Tarif spécial pour nos abonnés.

## POUR NOS SOLDATS

A l'approche des fêtes de Noël et du Jour de l'An, chacun s'ingénie à trouver des envois qui soient les bienvenus auprès des destinataires. Parmi les colis qui auront grand succès aux armées, il est intéressant de signaler ceux, composés de fruits et de conserves variées, qui sont préparés, à partir de 20 francs, par l'Eden-Fruit, 5, rue Gomboust, Maison Dupont-Barbier (G. Goullin, successeur).

En prévision de l'encombrement aux chemins de fer, pour éviter tout retard dans la livraison, il serait urgent et avisé tout à la fois, de passer ses commandes sans aucun délai.

FEUILLETON D' « EXCELSIOR » DU 19 DÉCEMBRE 1916

52

## Pour le roi de Prusse !

ROMAN VECU

PAR

Georges MALDAGUE

QUATRIÈME PARTIE

CHAPITRE III

Alors, ayant l'air de leur faire une confidence :

— Savez-vous que vous pourriez bien avoir le wagon de l'impératrice accroché à votre, madame ?... Ou, plutôt, le votre accroché à celui de l'impératrice pendant une partie du trajet ?... Si c'est une sécurité pour vous, c'en sera peut-être une aussi pour elle... Les Français n'essayeront pas de faire sauter leurs compatriotes... je pense... Vous ferez bien de les prévenir.

Elle rit avec cet éclat qui, lorsqu'elle s'appelait Mrs Clearek, lui servait fréquemment à montrer des dents un peu fortes, mais très blanches.

Et, en s'en allant, aussi rapidement qu'elle était venue :

— Ah ! je voulais vous prévenir que l'on transportera, le lendemain de Noël, à l'hôpital de Donchery... votre blessé... à l'amnésie... Il fera partie d'un prochain convoi pour la Bavière.

Copyright 1916 by Georges Maldague. Tous droits de reproduction, traduction, adaptation dramatique ou cinématographique réservés pour tous pays.

FAITS DIVERS

PARIS

Victimes de leur imprudence. — Hier, vers midi, à la station métropolitaine « Villiers », Mlle Blanche Backspill, âgée de vingt ans, dactylographe, demeurant 27, avenue d'Exbourg, est tombée en voulant monter dans un train en marche et s'est brisée la jambe droite. Elle a dû être transportée à l'hôpital Beaujon.

Dans l'après-midi d'hier, une jeune femme, Mme Lucille Pagniol, âgée de vingt-cinq ans, demeurant rue de la Pompe, nettoyait des gants avec de l'essence au-dessus d'un poêle surchauffé, quand, soudain, une explosion se produisit.

La malheureuse se vit en même temps environnée de flammes, et elle aurait été brûlée vive sans le secours immédiat de ses voisins.

C'est néanmoins dans un état assez grave qu'elle a été admise à l'hôpital Boucicaut.

DÉPARTEMENTS

Le mauvais temps. — Toulon. — La tempête sévit. Les sémaphores des côtes signalent que la mer est démontée.

La préfecture maritime a été avisée qu'une tartane a sombré à la Tour-Fondue et s'est brisée sur les rochers. L'équipage a été sauvé.

Dans le port et en rade, des mesures ont été prises pour éviter des accidents.

La Bourse de Paris DU 18 DECEMBRE 1916

Le marché est sensiblement mieux disposé au 18 décembre. Non seulement la hausse a fait des progrès dans un certain nombre de compartiments, mais le volume des affaires s'est accru de façon assez appréciable. Au premier rang des valeurs ayant plus particulièrement bénéficié de ces meilleures dispositions, notons les cuprifères, parmi lesquelles le Rio se voit porté de 1.742 à 1.760. Nos rentes se bornent à consolider leurs récents progrès. Dans le groupe des fonds étrangers, nouvelle et sensible avance de l'Extérieure à 102,15 ; Russes raffermiss : le Consolidé à 71,15, le 1906 à 82,50.

Aux établissements de crédit, le Lyonnais s'inscrit à 1.153 au lieu de 1.145. Grands Chemins français généralement en reprise.

A la suite de leur vif mouvement de hausse de samedi dernier, les lignes espagnoles ont subi quelques réalisations sans grand dommage pour leurs cours, d'ailleurs.

COURS DES CHANGES

Londres, 27,79 ; Suisse, 116 1/2 ; Amsterdam, 233 ; Pétrouard, 171 ; New-York, 583 1/2 ; Italie, 85 ; Barcelone, 625 1/2.

METAUX A LONDRES

La tonne de 1.016 kilos : Cuivre Chili disp., 143 ; cuivre liv. 3 mois, 137 ; électrolytique, 161 1/2 ; plomb anglais, 31 1/2.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE Société Anonyme — Capital : 500 Millions

Le Conseil d'Administration a décidé qu'en vertu de l'autorisation donnée par l'article 57 des statuts, il serait distribué, à valoir sur les bénéfices de l'exercice courant, un acompte de 4 francs par action.

Le paiement s'effectuera à partir du 26 Décembre courant : à Paris, au Siège de la Société, 29, Boulevard Haussmann, et dans toutes ses Agences.

Le Directeur Général : ANDRÉ HOMBERG.

LES SPORTS

CYCLISME

Les Six Jours de New-York. — La grande course annuelle des « Six Jours » de New-York a commencé la nuit dernière ; vingt-trois teams sont engagés, dont Gouillet-Grenda, Spears-Mac Namara, Hill-Drobach, Carman-Wiley, Linart-Walthour, Smith-Kopsky, Lawson-Mitten, E. Ohrt-Bello, Moran-H. Ohrt, Spencer-Carroll, Kaiser-Cameron, Root-Madden, Faton-Ryan, Egg-Dupuy. Trois Européens sont engagés : Egg (Suisse), Dupuy (Français) et Linart (Belge).

PELADE NOTICE GRATUITE BEN T. pharmacien 30, rue Marabout, Toulouse

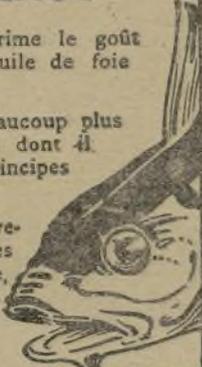
JOUETS

ETRENNES, ARTICLES p' CADEAUX Maroquinerie, Bronzes, Objets d'art. AU TRANSATLANTIQUE 33, Bd des Italiens, Paris (m<sup>me</sup> maison : Clouard, à Lille).

LA TOURISTE BANDE MOLLETIÈRE SPIRALE EXTENSIBLE La Seule en TROIS COURBES Supprimant tout glissement. 1<sup>re</sup> Qualité : Marque Or. 2<sup>me</sup> Qualité : Marque Rouge. En vente dans les Grands Magasins et tous les Maisons de Chaussures, Nouveautés, Sports. Gros : La Touriste, Paris.

CAPSULES DE MORRHUOL CHAPOTEAUT

LE MORRHUOL supprime le goût désagréable de l'huile de foie de morue. LE MORRHUOL est beaucoup plus efficace que l'huile dont il contient tous les principes actifs. LE MORRHUOL est souverain pour guérir les rhumes, la bronchite, les catarrhes.



DANS TOUTES LES PHARMACIES

Maladies de la Femme

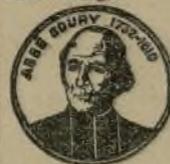
La femme qui voudra éviter les Maux de tête, la Migraine, les Vertiges, les Maux de reins et autres maux qui accompagnent les règles, s'assurer des époques régulières, sans avance ni retard, devra faire un usage constant et régulier de la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

De par sa constitution, la femme est sujette à un grand nombre de maladies qui proviennent de la mauvaise circulation du sang. Malheur à celle qui ne se sera pas soignée en temps utile, car les pires maux l'attendent. La

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

est composée de plantes inoffensives sans aucun poison, et toute femme soucieuse de sa santé doit, au moindre malaise, en faire usage.



Exiger ce portrait.

Son rôle est de rétablir la parfaite circulation du sang et de décongestionner les différents organes. Elle fait disparaître et empêche, du même coup, les Maladies intérieures, les Métrites, Fibromes, Tumeurs, Cancérs, Mauvaises suites de Couches, Hémorragies, Pertes blanches, les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, sans compter les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin et des Nerfs, qui en sont toujours la conséquence. Au moment du Retour d'âge, la femme devra encore faire usage de la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

pour se débarrasser des Chaleurs, Vapeurs, Etouffements et éviter les accidents et les infirmités qui sont la suite de la disparition d'une formation qui a duré si longtemps.

La Jouvence de l'Abbé Soury, toutes Pharmacies : 4 fr. le flacon ; 4 fr. 60 franco gare. Les 3 flacons, 12 fr. franco contre mandat-poste adressé à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen. (Notice contenant renseignements gratuits) 285

CHEMIN DE FER D'ORLEANS

AVIS AU PUBLIC

Malgré les difficultés qui résultent des circonstances pour son service de factage à Paris, la Compagnie d'Orléans fera, pendant la période de Noël au jour de l'An, tous ses efforts pour assurer, comme en 1915, dans les conditions aussi voisines que possible de celles des années normales, le service si chargé des livraisons à domicile des colis messagerie et postaux. Toutefois, pour le cas où ses moyens actuellement limités ne lui permettraient pas de donner complète satisfaction pour tout l'ensemble de ce trafic, elle donnera la priorité aux livraisons des colis messagerie et postaux contenant des denrées périssables.

Pour ces denrées périssables, afin d'abréger les délais occasionnés par les formalités d'octroi, il est recommandé tout spécialement aux expéditeurs de mentionner très exactement sur leur déclaration d'expédition la nature et la quantité de marchandises contenues dans les colis. Pour les autres colis contenant des marchandises non périssables, la Compagnie croit devoir avertir le public :

1<sup>o</sup> De son intérêt, pour obtenir une meilleure livraison, de faire ses expéditions avant le 15 décembre, ou de les retarder au delà du 1<sup>er</sup> janvier ;

2<sup>o</sup> Qu'au cas où la Compagnie serait obligée d'en ajourner la remise à domicile, les destinataires en seront avertis par lettre, afin de leur permettre, s'ils le désirent, d'en venir prendre livraison à la gare de Paris-Austerlitz.

Le gérant : VICTOR LAUVERGNAT.

Imprimerie 19, rue Cadet, Paris. — Volunard.

s'attendant, sans nul doute, à l'avoir en pleine figure.

Perraud répétait, heureux en son for intérieur de prouver, sous son air de bonasserie, au freluquet traîneur de sabre, que c'était lui qui se trouvait dans son tort.

— On n'avait pas donné d'indication... J'avais bien expliqué que c'était le boisseau qui représentait la cloche... par conséquent qu'il fallait le battant à peine gros comme moitié de mon poing... Mais je ne parle pas l'allemand, moi !

L'œil furibond de l'officier quittait le garde pour se porter sur le feldwebel qui reçut le choc, sans qu'un muscle de sa face bougeât plus que le matin.

C'était lui qui rédigeait l'ordre, c'était lui le responsable.

Si Mlle de Saint-Priet, aperçue seulement à cet instant par le junker, n'eût pas été là, nul doute que la cravache n'eût frappé à tort et à travers.

Le sergent-major en fut quitte pour quinze jours de prison.

Impossible de reforgé un battant pour le soir. La cloche ne sonnerait point le Réveillon.

Il fallait qu'elle tintât avant le départ du kaiser. Cette fois la mesure était facile à prendre.

Le lendemain elle vibrerait pour Guillaume II, comme elle avait vibré pour Guillaume I<sup>er</sup>.

En attendant, on la portait sous le hangar de la petite ferme de Perraud, hangar devenu une sorte d'atelier, forge primitive, bourellerie, menuiserie pour les hommes du poste.

Et l'oberleutnant, tirant sa moustache élégamment, la casquette tout à fait au sommet de la tête, le sabre traînant, son cliquetis et le bruit des épées assourdis dans la couche blanche qui commençait à couler le sol, retournait vers le château en jouant de la prune vers celle que, jusqu'à présent, il ne connaissait que de nom et qu'il avait l'air de trouver passablement à son goût.

Deux heures plus tard il faisait nuit noire.

Le poste, tout entier, dans le pavillon, préparait la bombance du soir, bombance sérieuse, étant donnée la présence au château de celui qui, le lendemain, l'enverrait peut-être à la mort.

Autour des bâtiments seulement abritant les hôtes impériaux, les factionnaires restaient régulièrement espacés.

En pays conquis, loin du carnage, on ne craint rien.

Les avant-postes suffisent à la sécurité. Le kaiser et la kaiserine étaient bien gardés dans leur incognito.

Une nouvelle automobile, camouflée également, venue par la route de la terrasse, s'arrêtait, vers quatre heures et demie, quand déjà le jour baissait, devant le grand perron, vingt minutes après la rentrée du kaiser, parti à deux heures de l'après-midi.

Le kronprinz en descendait.

On fêterait en famille — si ce n'était la famille au complet — la Noël dans le donjon séculaire des comtes de Sedan.

Et la neige tombait...

Du hangar de la ferme, une forme sortit, celle d'un homme qui marcha d'abord avec précaution, rasant le mur, puis se détacha, recouverte en deux minutes du blanc manteau.

Elle gagna une haie qu'elle longea aussi, fit un circuit et arriva au pied de la forme.

Là, la forme se baissa, se décoiffa d'une étrange coiffure, s'allongea sur le tapis glacé, et enfonça le bras dans la cavité profonde qui formait, sous la rustique chapelle, une cachette naturelle.

Quand elle se redressa, il y eut dans le silence spécial de l'atmosphère ouatée, interceptant les moindres sons, le murmure d'un grand soupir.

Puis, tout bas, tout bas, une voix murmura :

— Petite Vierge de la forme, faites-moi arriver à bon port.

François Perraud fourra dans la poche solide

de sa vareuse de gros drap le battant, le vrai, comme il l'avait dit, pas plus gros que « moitié de son poing », se recoiffa, sa casquette par-dessus formant tampon, de la cloche elle-même et, la maintenant de chaque main, s'en alla à pas rythmés, le cou rentré dans les épaules, en bifurquant plusieurs fois, de façon à éviter la sentinelle placée à l'entrée de la cour des communs, vers la tourelle, leur tourelle à eux, les gens de France.

L'entrée, qui donnait presque en plein taillis, restait libre de toute surveillance.

Le garde en conservait toujours une clé, comme Mlle de Saint-Priet.

Voilà qu'au moment où il mettait cette clé dans la serrure, une voix prononça trois syllabes qui figèrent l'homme sur place, en lui paralysant la langue.

Montmirail

CHAPITRE IV

Il était six heures, lorsque Ghislaine de Saint-Priet vit se rouvrir cette porte du grand cabinet de travail où le général demeurait une partie du temps en dehors de sa vie en plein air, lorsqu'il venait à la Marfée.

Elle eut un sursaut au cœur.

A l'instant où elle franchissait le seuil que, depuis sa plus petite enfance, elle passait librement, joyeusement, qui maintenant lui était interdit, le kaiser, encore en grand uniforme de cuirassier blanc, — le casque en moins, — front découvert, cheveux en arrière, sortait de la pièce adjacente, qui était la chambre à coucher, à côté d'un petit salon pareil à celui de l'autre tourelle.

Derrière lui — plus facile à reconnaître peut-être que son père malgré la bizarrerie du costume, mi-militaire mi-civil, de toilette ou d'intérieur — le kronprinz, également nu-tête, entra.

(A suivre.)

## Au cours de la retraite roumaine



UN AUMONIER MILITAIRE (X) EN TENUE DE CAMPAGNE



OFFICIERS ROUMAINS DANS UNE VALLÉE DES CARPATHES

Les dernières nouvelles reçues de Roumanie ont enfin calmé les appréhensions que l'on pouvait avoir sur le sort de l'armée de nos nouveaux alliés. L'horizon s'éclaircit, si la tempête est loin d'être dissipée : on a appris que la plus grande partie des troupes roumaines a pu se retirer derrière la rivière Sereth, et qu'elle se reconstitue en Moldavie, laissant momentanément aux Russes la tâche de retenir l'ennemi. On voit ici deux documents provenant des Carpathes et pris pendant la retraite de novembre.